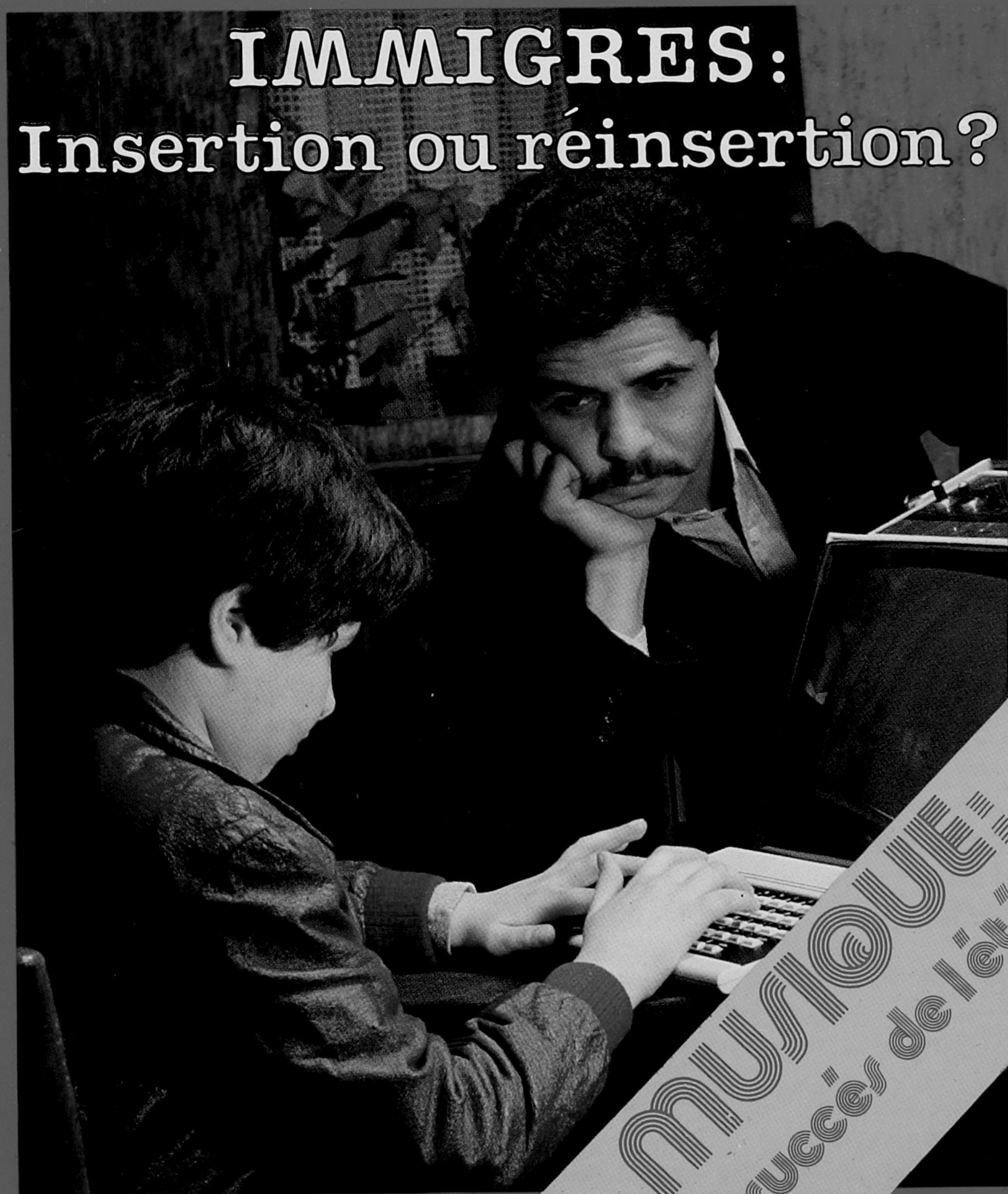


Nous Autres

Mai/Juin 1984

Magazine d'information pratique et de loisirs

IMMIGRES: Insertion ou réinsertion?



M-2231 - ISSN : 0756-1571

MUSIQUE
succès de l'été

sommaire

- | | |
|-----------------------------|--|
| 3 - Dossier | Insertion ou réinsertion |
| 12 - Informations pratiques | L'aide à la réinsertion
La carte unique de résident de 10 ans
Le Service national des Algériens nés en France |
| 16 - Échos du pays | Algérie : Les tarifs de la Chancellerie
Maroc : L'accueil estival des émigrés
Tunisie : Les droits de succession |
| 18 - Cinéma - Théâtre | Vent de sable
Ferdaous |
| 22 - Livres | |
| 26 - Concerts - Variétés | |
| 29 - Conférences - Expos | |
| 31 - Associations | |
| 33 - Stages | |
| 34 - Courrier | |
| 35 - Annonces | |

Nous Autres:

19 rue Polonceau 75018 PARIS

Tél.: 262 00 69

Directeur de la publication:

MEHDI ATHRANI

Commission paritaire n° 65452

Conseil maquette: Kontakt-G

Imprimerie: AZOUZ

46 rue de l'Ourcq 75019 PARIS

Le Premier Bijoutier à Barbès

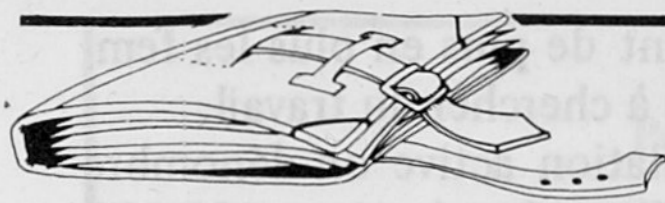
LA MINE D'OR

TOUTE LA BIJOUTERIE ORIENTALE ET ANTILLAISE
Alliances et Bagues - Brillants

VENTE - RÉPARATION

Bons de la Semeuse acceptés - Fermé Dimanche et Lundi

18, rue des Poissonniers
75018 PARIS - 255 78 04
Métro : Chateau Rouge



INSERTION ou RÉINSERTION DES IMMIGRÉS ?

Favoriser l'insertion sociale des immigrés durablement installés en France et encourager la réinsertion d'une partie d'entre eux dans leurs pays d'origine, tels semblent être les axes de la politique gouvernementale en matière d'immigration.

Dans les deux cas se trouve posée la nécessité d'une formation professionnelle. Des dispositifs de formation-insertion ou de formation-réinsertion sont envisagés. En quoi consistent-ils ? A qui s'adressent-ils ?

Le dossier qui suit veut répondre à ces questions.

LA POPULATION CONCERNÉE

De 1975 à 1982, le nombre d'étrangers en France a augmenté d'environ 7% (voir tableau n° 1), passant selon les statistiques de l'INSEE de 3,442 à 3,680 millions de personnes. L'immigration représente 6,8% de la population totale. En fait la même proportion qu'il y a 30 ou 40 ans en France.

Deux remarques:

— environ 2,5 millions de jeunes ont moins de 26 ans dont près de la moitié nés en France;

— le nombre de femmes est de plus en plus important au sein de la population étrangère: 40,7% en 1975, 42,8% en 1982.

La répartition par ordre d'importance numérique s'est sensiblement modifiée au cours de cette période:

— En 1975 les Portugais étaient les plus nombreux (759 000), suivis des Algériens (711 000), des Espagnols (497 500), des

Italiens (463 000), puis des Marocains (260 000).

— En 1982, les Algériens sont les plus nombreux (796 000), suivis des Portugais (764 810), des Marocains (431 000), des Italiens (331 700), puis des Espagnols (321 500).

On remarquera l'accroissement important du nombre des Marocains (plus 65% de 1975 à 1982), des Tunisiens (plus 35,5%), des Turcs (plus 142% bien que relativement moins nombreux: 72 700 en 1982), et la régression du nombre des Espagnols (moins 35,4%) et des Italiens (moins 27,9%).

Autre changement à signaler: la diminution de la population active étrangère (actifs ayant un emploi plus les chômeurs) de 1975 à 1982.

Diminution en valeur absolue (il y a 1,8% d'actifs en moins) et en valeur relative (le pourcentage d'actifs passe de 46% en 1975 à 42% en 1982).

La part relative de la population étrangère active dans la population active totale (7,3% en 1975, 6,6% en 1982) est pour la première fois inférieure au pourcentage d'étrangers dans la population totale de la France (6,6% en 1975 et 6,8% en 1982).

Il faut d'ailleurs préciser que cette diminution n'affecte que le nombre des hommes actifs (62,4% en 1975; 56,4% en 1982, soit environ 100 000 travailleurs en moins). Le nombre de femmes actives a plutôt augmenté (21,6% d'actives en 1975, 23,4% en 1982, soit environ 70 000 travailleuses en plus). Ceci confirme la

tendance qu'ont de plus en plus les femmes immigrées à chercher du travail.

Parmi la population active on dénombre environ 1,2 million de salariés et 250 000 chômeurs. Le reste est constitué par les non-salariés et les travailleurs agricoles.

Les immigrés représentent environ 10% de l'ensemble des ouvriers, 2,7% des employés et 2,5% des employeurs et travailleurs indépendants en France.

La main-d'œuvre salariée est principalement concentrée dans un certain nombre de secteurs névralgiques: Automobile (19%), Bâtiments (28%), Textile et Habillement (10%).

TABLEAU N° 1

Population étrangère: évolution de 1975 à 1982 (INSEE)*

	1975	1982	Variation %
Hommes	2 060 840	2 104 360	+ 2,1
Femmes	1 381 575	1 575 740	+ 14,0
TOTAL	3 442 415	3 680 000	+ 6,9

* Ces chiffres du recensement de l'INSEE ne concordent pas avec ceux avancés à la même époque par le Ministère de l'Intérieur: 4,5 millions d'étrangers d'après le nombre des titres de séjour répertoriés. Si les statistiques de l'INSEE semblent sous-estimer la population réelle, celles du Ministère de l'Intérieur la sur-estime vraisemblablement. On s'accorde généralement sur un chiffre intermédiaire, soit 4 millions d'étrangers en France, avec une marge d'approximation de plus ou moins 10%.



TABLEAU N° 2
Population active étrangère: (INSEE)*

	1975	1982	Variation %
Hommes	1 286 000	1 187 000	- 1,8
Femmes	298 000	369 000	+ 23,7
TOTAL	1 584 000	1 556 000	- 1,8

* Les chiffres du Ministère de l'Intérieur font état d'environ 1,8 million d'actifs en 1982.

**LA FORMATION EN VUE DE LA RÉINSERTION
DANS LES PAYS D'ORIGINE**

La formation en vue de la réinsertion a démarré véritablement en 1969. Elle s'inscrivait dans le cadre de la politique d'incitation au retour des travailleurs immigrés. L'objectif était de former une main d'œuvre qualifiée nécessaire au développement industriel dans les pays d'origine. Les premières expériences ont commencé avec l'Algérie. La France s'engageait à prendre en charge les frais de formation tandis que l'État algérien garantissait le billet de voyage pour le retour et l'embauche à l'issue du cycle de formation. La Caisse Centrale de Coopération Économique était chargée d'organiser le programme de formation. Divers organismes (Éducation Nationale, AFPA...) ont été associés à la mise en œuvre du programme.

En 1974 la politique de formation retour est étendue à plusieurs pays. En décembre

1975 un groupe interministériel, présidé par le Secrétaire d'État à la Condition des Immigrés, va s'attacher à relancer plus activement le dispositif. Son exécution et sa gestion sont confiés, une fois de plus, à la Caisse Centrale de Coopération Économique. De nouvelles modalités financières sont arrêtées. Les coûts de la formation devaient être supportés de la manière suivante:

F.A.S. 50%
Ministère des Affaires Étrangères/
Ministère de la Coopération 30%
Fonds de la Formation
Professionnelle 20%
Cet organisme devait aussi supporter la rémunération des stagiaires. La mise en œuvre du dispositif fut difficile.

Le nombre de stagiaires concernés est faible. Il évolue ainsi:

TABLEAU 3

Pays	1975	1976	1977	1978
Algérie	28	27	201	312
Mali	—	15	15	14
Sénégal	—	18	2	—
Tunisie	—	36	1	—
Maroc et divers	—	—	—	7
TOTAL	28	96	219	333

Les formations dispensées se situent dans l'industrie et le bâtiment pour les pays du Maghreb, dans l'agriculture pour le Sénégal et la Mauritanie.

Les dépenses engagées aussi bien pour la formation que pour la rémunération sont les suivantes en millions de francs:

1975	662 427
1976	3 673 760
1977	10 156 510
1978	13 113 190

Durant la période 1978-1981, avec l'aggravation de la crise économique, la politique d'incitation au retour est vivement réactivée.

Le programme de formation-réinsertion est élargi à tous les pays d'immigration. Mais les résultats ne sont pas probants. Le nombre de stagiaires est dérisoire. Il se présente comme suit:

Pays	1978	1979	1980
Algérie	312	375	496
Tunisie	—	—	15
Maroc	4	—	—
Mali	14	14	15
Mauritanie	—	—	36
Sénégal	—	23	1
Portugal	—	—	12
Autres pays	3	1	5
TOTAL	333	413	580

Le coût global de formation et de rémunération des stagiaires est le suivant:

1978	1979	1980
131 131 190	17 071 372	27 975 958

abonnez-vous!
à

«Nous Autres»

C'est un fait: le dispositif de formation en vue de la réinsertion n'a pas donné les résultats escomptés. Les problèmes rencontrés sont multiples:

— D'abord, les faibles capacités d'accueil des pays d'origine: les politiques de développement économique et social contrairement aux prévisions n'ont pas permis de poursuivre sérieusement l'intégration réelle et rapide des travailleurs formés. C'est le cas de l'Algérie où le programme de formation de moniteurs va rapidement décroître à cause de l'incapacité à fournir des garanties d'équipement des postes d'enseignement destinés aux candidats qui rentrent. C'est le cas aussi pour la Tunisie en proie à un très fort taux de chômage interne. Quant au Maroc, la formation-réinsertion ne touchera que quelques travailleurs de la Régie Renault, volontaires pour une installation dans la filiale marocaine de cette entreprise.

Les pays d'origine sont-ils réellement intéressés par le retour de leurs émigrés? Certains se posent la question.

— Ensuite, l'inadaptation de certaines actions de formation engagées: celles-ci n'ont pas toujours été accompagnées d'un examen minutieux des dossiers des candidats et d'une prospection très active des qualifications nécessaires et des emplois à offrir. Ce qui a entraîné un manque d'efficacité pédagogique et une mauvaise orientation de nombreux candidats.

— Enfin — et c'est l'aspect principal — les actions de formation n'ont pas été entourées de garanties sérieuses quant à une réinsertion convenable. L'absence de réponses précises aux questions attendues sur le logement, la protection sociale, les salaires, a peu à peu contribué à semer le doute et la méfiance chez les candidats.

Tel est rapidement esquissé, le bilan du programme français de formation des travailleurs immigrés en vue de leur réinsertion dans leurs pays d'origine. Qu'en est-il de la place des jeunes issus de l'immigration dans le récent dispositif 16-18 ans?

Les principales mesures destinées à assurer aux jeunes de 16 à 18 ans une qualification professionnelle et l'insertion sociale, sont définies dans l'ordonnance du 26 mars 1982.

L'objectif est qu'aucun jeune, en 1985, ne doit se présenter sur le marché du travail sans formation professionnelle sanctionnée par un diplôme.

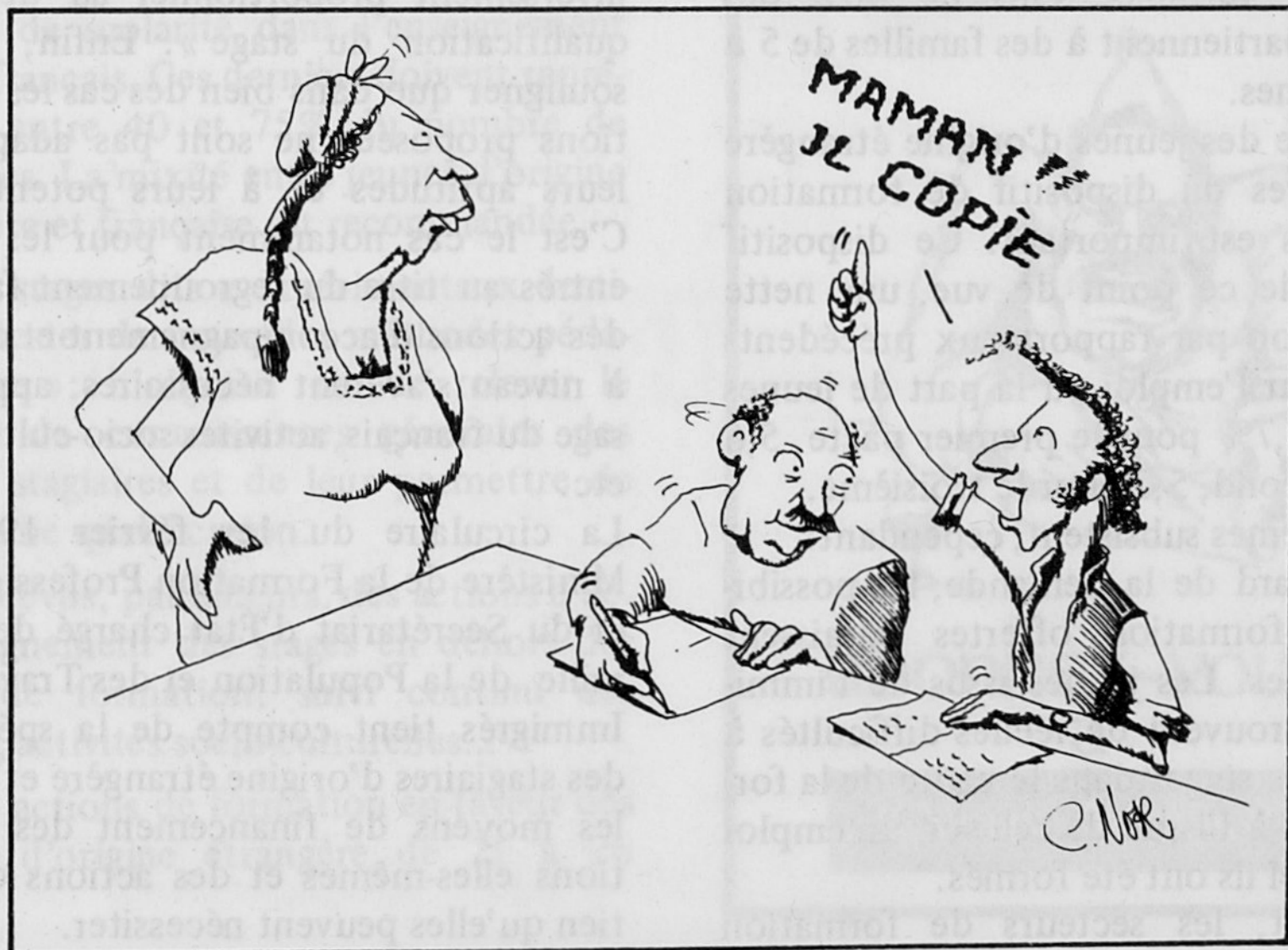
Trois types d'action sont prévus :

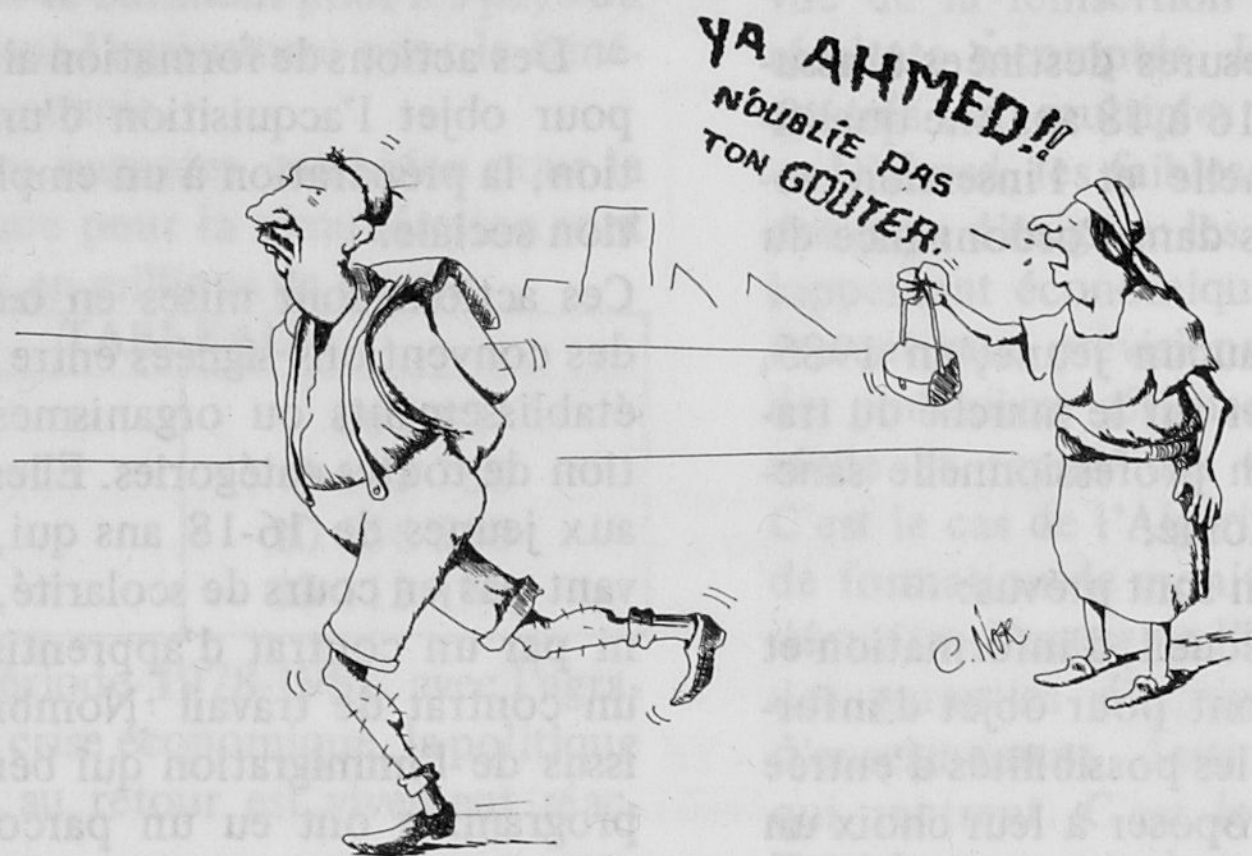
— Des actions d'accueil, d'information et d'orientation qui ont pour objet d'informer les jeunes sur les possibilités d'entrée en formation et proposer à leur choix un processus d'insertion sociale et de qualification professionnelle. Ces jeunes sont accueillis dans des permanences d'accueil, d'information et d'orientation (voir encadré).

— Des actions d'orientation approfondie ayant pour objet d'aider ceux des jeunes dont l'orientation présente des difficultés particulières. Des missions locales sont créées pour les aider à choisir les voies les plus appropriées pour leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et pour suivre les jeunes dans leur itinéraire (voir encadré).

— Des actions de formation alternée ayant pour objet l'acquisition d'une qualification, la préparation à un emploi et l'insertion sociale.

Ces actions sont mises en œuvre grâce à des conventions signées entre l'État et des établissements ou organismes de formation de toutes catégories. Elles s'adressent aux jeunes de 16-18 ans qui, ne se trouvant pas en cours de scolarité, ne sont liés ni par un contrat d'apprentissage ni par un contrat de travail. Nombre de jeunes issus de l'immigration qui bénéficient du programme ont eu un parcours scolaire difficile. (sur la question scolaire, voir « Nous Autres » n° 2). Plus de la moitié sont issus soit des CPA, SES, CPPN, soit des classes de préparation au CAP avec des abandons en cours de scolarité. Michel Caron, chargé de mission à la Direction de la Population et des Migrations, estime dans « Info » que les jeunes d'origine étrangère représentent, en dehors du Nord-Pas de Calais et de la région Ile de France, un peu plus de 11% des stagiaires. Par sexe, les garçons représentent 13,9% parmi l'ensemble des stagiaires, 8,4% pour les filles.





Par rapport au lieu de naissance, on constate que 30% des jeunes nés en France suivent un stage de qualification. Ils ne sont que 24,5% lorsqu'ils sont nés à l'étranger. Ces derniers sont d'autant plus défavorisés qu'ils sont confrontés à des problèmes linguistiques qui les empêchent de suivre correctement une formation.

Les parents des stagiaires sont en majorité des ouvriers spécialisés ou qualifiés. Certains sont retraités. Plus de 60% des jeunes appartiennent à des familles de 5 à 10 personnes.

Le nombre des jeunes d'origine étrangère bénéficiaires du dispositif de formation 16-18 ans est important. Ce dispositif apporte, de ce point de vue, une nette amélioration par rapport aux précédents pactes pour l'emploi où la part de jeunes était de 6,7% pour le premier pacte, 5,6 pour le second, 5,7 pour le troisième.

Des problèmes subsistent, cependant:

— Au regard de la demande, les possibilités de formation offertes paraissent insuffisantes. Les jeunes issus de l'immigration éprouvent de réelles difficultés à trouver des stages dans le cadre de la formation et, à l'issue de celle-ci, un emploi pour lequel ils ont été formés.

— Souvent, les secteurs de formation

formulés par les jeunes ne répondent pas aux besoins du marché du travail. Il y a saturation pour de nombreux métiers demandés: emplois de bureau, professions para-médicales...). D'un autre côté, l'insuffisance de la formation de base les empêche d'accéder à l'enseignement et au savoir-faire du type qualifiant. A cet égard, M. Caron fait remarquer que « le poids relatif de la présence étrangère est inversement proportionnel au degré de qualification du stage ». Enfin, il faut souligner que dans bien des cas les formations proposées ne sont pas adaptées à leurs aptitudes et à leurs potentialités. C'est le cas notamment pour les jeunes entrés au titre du regroupement familial, des actions d'accompagnement et de mise à niveau s'avèrent nécessaires: apprentissage du français, activités socio-culturelles, etc.

La circulaire du 1er février 1984 du Ministère de la Formation Professionnelle et du Secrétariat d'État chargé de la Famille, de la Population et des Travailleurs Immigrés tient compte de la spécificité des stagiaires d'origine étrangère et définit les moyens de financement des formations elles-mêmes et des actions de soutien qu'elles peuvent nécessiter.

La circulaire du 1er février 1984 sur la formation et la réinsertion des travailleurs immigrés (jeunes et adultes) s'inscrit dans le cadre des dispositions adoptées par le Conseil des Ministres du 31 août 1983 (cf. « Nous Autres » n° 2).

Les diverses mesures prévues visent à « inciter le dispositif de droit commun à offrir des formations adaptées aux besoins des jeunes et des adultes d'origine étrangère qui jusqu'ici trouvent difficilement des stages adaptés à leurs aptitudes ».

Elles complètent les actions spécifiques de soutien linguistique et de préformation financées par le F.A.S.

Concrètement, la circulaire s'articule autour de trois volets d'actions:

1. Les actions de formation en faveur des jeunes d'origine étrangère de 16 à 21 ans. Pour tenir compte de « la spécificité de certains problèmes qui peuvent se poser à des stagiaires d'origine étrangère », un complément de financement sera assuré par le F.A.S. aux organismes de formation. Les stages qui pourraient faire l'objet de subventions par le F.A.S. sont:

— Les stages qui accueillent une proportion importante de jeunes installés en France au titre du regroupement familial ou qui ont bénéficié de moins de quatre années de scolarité dans l'enseignement initial français. Ces derniers doivent représenter entre 40 et 75% du nombre de stagiaires. La mixité entre jeunes d'origine étrangère et française est recommandée.

— Les stages dits « expérimentaux destinés à tester de nouvelles méthodes pédagogiques ». L'objectif est de relever le niveau de connaissances générales des jeunes stagiaires et de leur permettre de suivre une qualification.

Sont prévus, par ailleurs, des actions d'accompagnement des stages en dehors des lieux de formation: suivi continu des jeunes, activités socio-culturelles...

2. Les actions de formation en faveur des jeunes d'origine étrangère de 21 à 26 ans.

La circulaire distingue:

— Le dispositif commun avec toutes les actions habituelles: contrats emploi-formation, contrats emploi-adaptation, contrats emploi-orientation...

— Le dispositif spécifique que tous les jeunes de 21 à 26 ans qui n'ont pas pu s'insérer dans les actions existantes peuvent s'insérer dans les stages à plein temps de pré-formation financés par le F.A.S. et destinés aux demandeurs d'emploi adultes.

3. Les actions en faveur des adultes demandeurs d'emploi et salariés des entreprises.

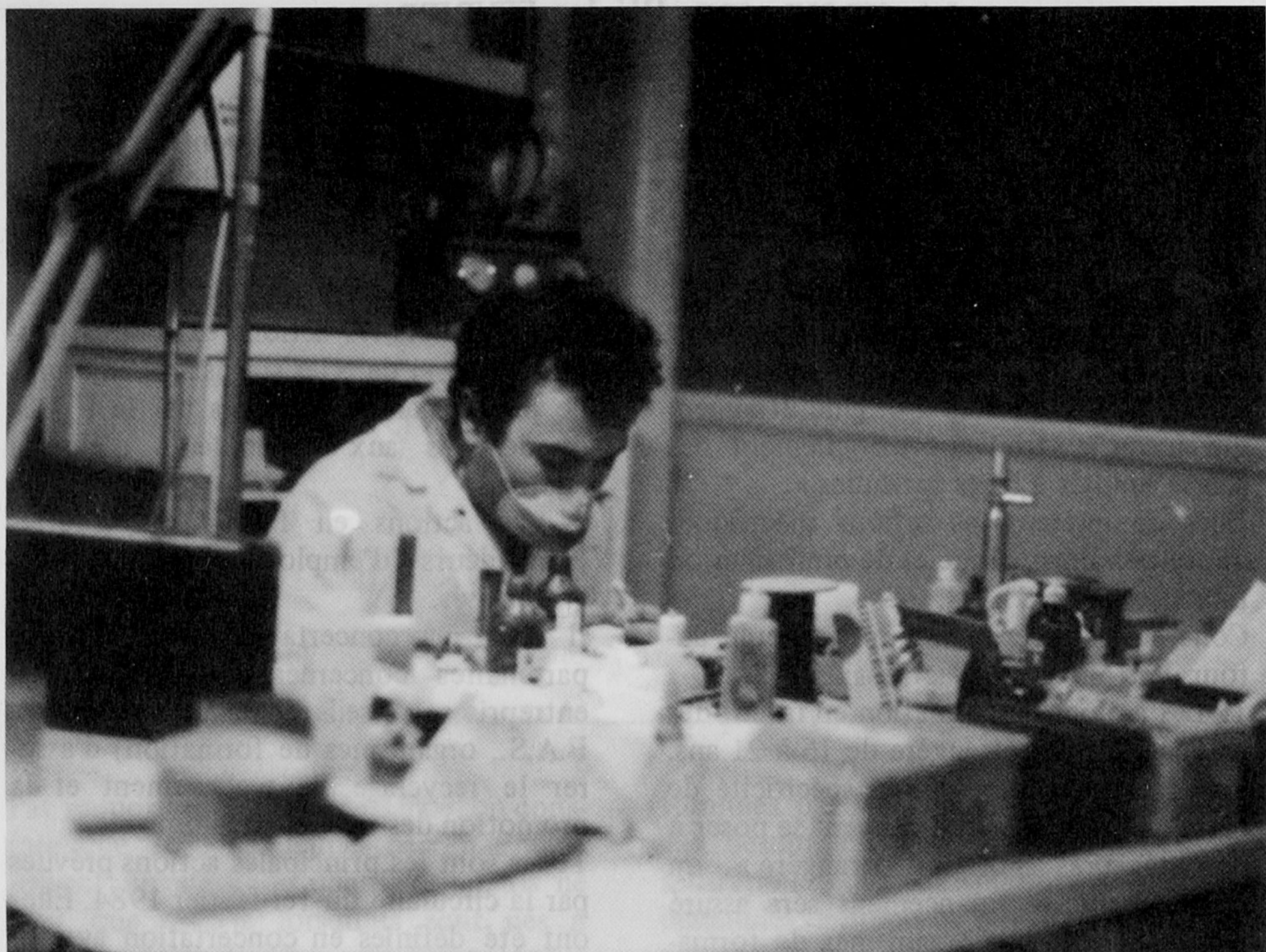
Il s'agit en concertation avec tous les partenaires concernés (administrations, entreprises, conseils régionaux de l'emploi, F.A.S., organismes de formation) d'assurer le recyclage, le reclassement et la promotion des travailleurs immigrés.

Telles sont les principales actions prévues par la circulaire du 1er février 1984. Elles ont été définies en concertation avec le Fonds d'Action Sociale qui est appelé, dans le contexte de crise économique et de modernisation industrielle, à jouer un rôle fondamental en matière de reconversion et de formation des travailleurs immigrés.



abonnez-vous!
à

«Nous Autres»



EN BREF

LES P.A.I.O. (Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation)

L'objectif des permanences est d'accueillir et d'orienter les jeunes de 16 à 18 ans, soit vers une formation classique, soit vers le dispositif de formation alternée, soit enfin vers la vie active. Elles peuvent jouer aussi un rôle plus large : par exemple l'évaluation des besoins de main d'œuvre des entreprises locales et l'adaptation des stages et des programmes de formation aux réalités du marché de l'emploi.

Les permanences fonctionnent en liaison avec diverses institutions : la commune, l'A.N.P.E., les Centres d'Information et d'Orientation, les Groupements d'établissements et les associations. Il en existe 115 en région Ile de France. A Paris, une

permanence centrale a été installée à l'Hôtel de Ville pour coordonner l'ensemble des actions des P.A.I.O. des divers arrondissements.

LE G.R.A.P. (Groupe Régional d'Appui Pédagogique)

Créé en septembre 1981, le G.R.A.P. se veut « un lieu de rencontres, d'échanges et de coordination ». Il regroupe les organismes concernés par le programme jeunes (administrations, associations...). Il joue un rôle d'information et de soutien pédagogique (formation de formateurs, évaluation des pratiques d'insertion, aide sur le terrain, démarrage de stages, etc.). Il se conçoit également comme un organe de réflexion et de propositions.

*G.R.A.P. : 21-23 rue Miollis, 75015 Paris.
Tél. 567 55 03 ou 607 21 13.*

LA RÉMUNÉRATION DU CONGÉ DE FORMATION

		Durée du stage		
		Moins de 500 heures ou moins de 3 mois	Entre 3 mois et un an	Au-delà d'un an
Salariés non- cadres	<i>Salaire maintenu par l'employeur pendant</i>	Les 4 premières semaines (ou 160 heures)	Les 13 premières semaines (ou 500 heures)	Les 13 premières semaines (ou 500 heures)
	<i>Au-delà, rémunération versée par l'État</i>	Salaire antérieur, dans la limite de 3 fois le S.M.I.C.	Salaire antérieur, dans dans la limite de 3 fois le S.M.I.C.	120% du S.M.I.C.
Cadres	<i>Salaire maintenu par l'employeur pendant</i>	Les 4 premières semaines (ou 160 heures)	16 semaines (ou 600 heures)	16 semaines (ou 600 heures)
	<i>Au-delà, rémunération versée par l'État</i>	Salaire antérieur, dans la limite de 3 fois le S.M.I.C.	Salaire antérieur, dans la limite de 3 fois le S.M.I.C.	120% du S.M.I.C.

LES G.R.E.T.A.

Un groupement d'établissements, ou G.R.E.T.A., désigne un ensemble d'établissements du Ministère de l'Éducation Nationale habilités à mener des programmes de formation fixes ou ponctuels. Chaque G.R.E.T.A. dispose de conseillers de formation chargés d'analyser les besoins, d'organiser les cours et les relations avec les formateurs, de prospecter auprès des entreprises et des Comités d'Entreprise. Les G.R.E.T.A. s'adressent non

seulement aux bénéficiaires de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue dont les frais de formation sont pris en charge par les employeurs, mais aussi aux personnes désireuses de suivre une formation dont les frais ne sont pas pris en charge par les entreprises mais par le Ministère de l'Éducation. C'est notamment le cas des jeunes sans qualification et des femmes désirant reprendre un emploi.

Goutte d'Or Voyages

Tous billets
Tarif Officiel



TOURISME

Voyages
organisés

26, BOUL. BARBÈS - 75018 PARIS ☎ 606.57.31



LICENCE B 74-0-23



échos du pays

ALGÉRIE

RÉFORME DU CODE DE LA ROUTE

Une commission interministérielle travaille actuellement à la refonte du code de la route. Le projet fixant les nouvelles règles de circulation routière sera soumis au gouvernement en juin prochain.

RESTRUCTURATION DE L'O.N.C.I.C.

L'Office National de Commercialisation de l'Industrie et du Cinéma va donner naissance à deux sociétés nationales: l'une s'occupera de la production et de la réalisation audio-visuelle, l'autre de la distribution.

UN NOUVEAU BILLET DE BANQUE

Le nouveau billet de banque de 10 dinars est en circulation depuis le 10 mars.

INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

La Wilaya de Blida informe les immigrés de la possibilité d'investir dans le tourisme local par la réalisation de chalets, auberges et autres infrastructures touristiques à la station climatique de Chrea.

Les personnes intéressées devront faire parvenir au consulat:

- une demande manuscrite,
- une photocopie de la carte de résident,
- une attestation de l'employeur s'il s'agit d'un travailleur.

Il est possible d'accompagner le dossier d'offres précises de réalisations, d'investissement ou d'esquisse de projet.

Il sera dégagé au profit des investisseurs privés retenus, un terrain d'assiette sur des sites dûment choisis.

TARIFS DE LA CHANCELLERIE

Timbres	Valeur en DA	Valeur en F.F.	Désignation des documents
10 DA	10	13,40	Légalisation - Autorisation paternelle - Représentation - Certificat d'hébergement - Procuracy - Copies certifiées conformes.
20 DA	20	26,80	Donation - Carte d'identité - Visas - Passeport étranger.
150 DA	150	201,00	Passeport.

MAROC

L'ACCUEIL ESTIVAL DES IMMIGRÉS

Cinq commissions viennent d'être créées pour des travailleurs à l'étranger. Elles sont chargées des questions suivantes: transport, douane, police, affaires admi-

nistratives, information. Dans l'immédiat leur tâche est d'organiser pour l'année 1984 l'accueil estival des immigrés.

LE DÉVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Un décret récent fixe les modalités d'intervention et de gestion du Fonds National de Garantie dont l'objectif principal est d'inciter les banques à financer les projets des petites et moyennes entreprises en garantissant le remboursement des prêts bancaires au cas où les bénéficiaires n'auraient pas honoré leurs engagements. Ce fonds peut intervenir dans tous les secteurs de l'économie nationale comme dans ceux de l'agriculture, la pêche, les industries manufacturières, l'artisanat et l'exportation.

TAXES SUR TERRAINS A BÂTIR

L'achat de terrain à bâtir en vue d'habitation à usage individuel est soumis à une taxe progressive selon la surface à condition que le contrat stipule cette finalité. Cette taxe sera de :

- 1% jusqu'à 120 mètres carrés,
- 2% de 120,001 m² à 300 m²,
- 3% de 300,001 m² à 600 m².

Pour les surfaces plus grandes, les droits d'enregistrement prévus par la loi du 19 avril 1912 restent en vigueur.

Pour ce qui est des terrains achetés en vue de la construction de logements collectifs le taux est de 3% sans limitations de la surface.

LES DROITS DE SUCCESSION

Quelle que soit la valeur de la succession, la résidence principale de la personne décédée n'est pas soumise aux droits de succession lorsqu'elle reste à l'usage des descendants et conjoint. Les héritiers doivent cependant produire une attestation délivrée par le gouvernement ou le Président de la municipalité stipulant qu'il s'agit bien d'une résidence principale du défunt.

Pour le reste les droits de succession seront :

- Pour les ascendants, descendants et conjoints de :

- 6% jusqu'à une valeur de 5.000 dinars,
- 8% pour 5.000 à 10.000 dinars,
- 10% pour 10.000 à 15.000 dinars,
- 13% pour 15.000 à 45.000 dinars,
- 18% pour 45.000 à 90.000 dinars,
- 25% pour plus de 90.000 dinars.

- Pour les frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces, grands-oncles, petits neveux et petites nièces, les taux pour les mêmes tranches citées ci-dessus sont respectivement de 20%, 25%, 30%, 36%, 42% et 50%.

- Pour les cousins germains, ces taux seront respectivement de 25%, 35%, 45%, 55%, 65% et 75%.

- Pour les autres parents, les taux prévus par la loi des Finances varient de 35% pour la tranche de 5.000 dinars à 85% pour 90.000 et plus.

INVESTISSEURS POTENTIELS !

« Vous recherchez « un créneau », du savoir-faire ou des partenaires sérieux ? »
ALGÉRIENS, formant équipe pluridisciplinaire spécialisée en création PMI et PME.
Bonne connaissance de la réglementation et du marché algériens.

Recherchent partenaires possédant capitaux en vue investissement en Algérie.

TÉL. : 843 64 94 ou 205 39 93
Garanties assurées.

infos pratiques

LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Ce dispositif présente trois volets: maîtriser les flux migratoires, favoriser l'insertion des immigrés durablement installés en France, encourager le retour dans le pays d'origine de ceux qui le souhaitent.

Maîtrise des mouvements migratoires

Parmi les mesures nouvelles adoptées à cette fin, notons:

— Un contrôle plus rigoureux de l'introduction de travailleurs permanents. La redevance due par les employeurs à l'Office National de l'Immigration a été relevée à 3 720 F par salarié introduit.

— La limitation en nombre et en durée de séjour (6 mois) des travailleurs saisonniers introduits régulièrement par l'intermédiaire de l'ONI.

— L'intensification de la chasse aux « clandestins » avec l'adoption de procédures d'expulsions plus rapides. A titre indicatif, 10 000 clandestins auraient été reconduits à la frontière depuis août 1983.

La sévérité à l'égard des employeurs de travailleurs « irréguliers ».

Des contrôles sont effectués pour vérifier le respect de la réglementation en matière d'embauche (possession du titre de séjour et de travail par l'embauché) et en même temps triplement de l'amende due à l'ONI (24 880 F désormais) en cas d'infraction constatée.

Favoriser l'insertion des immigrés

75% des immigrés résident en France depuis plus de 10 ans. Les communautés immigrées font dans leur majorité désormais partie de la population de la France.

Les perspectives de retour dans le pays d'origine existent mais les faits démontrent qu'elles sont limitées.

De 1977 à 1981, en cinq ans, seulement 58 000 travailleurs (96 000 personnes avec leurs familles) avaient bénéficié du fameux « million des immigrés ». Parmi eux 40% d'Espagnols, 26,3% de Portugais et environ 3,7% d'Algériens. Le dispositif de 1980 « Formation-réinsertion » spécifique aux Algériens n'a pas engendré plus de 15 000 retours en trois ans.

Les autorités se trouvent donc face à cette situation:

« Bien entendu nous voulons favoriser le retour des volontaires dans leur pays et aider au développement de ces États, mais ils sont trop peu nombreux. Comment convaincre les travailleurs qu'il vaut mieux vivre au pays avec des revenus moindre que de survivre en France avec deux mille francs d'indemnité de chômage », déclarait-on au Secrétariat d'État aux Travailleurs Immigrés.

Les mesures gouvernementales tendant à mieux insérer les immigrés sont limitées, eu égard à l'ampleur des problèmes.

Signalons parmi les décisions récentes:

— l'instauration d'une carte unique de 10 ans supprimant les restrictions géographiques liées à certaines cartes de travail

ÉDITION

CLUB DE MUSIQUE INTERNATIONALE

Grand choix de disques, cassettes, radios

104, boulevard de la Chapelle
75018 PARIS

11, rue de l'Orillon 75011 PARIS

Tél. : 223 81 73

et le système des doubles cartes de séjour et de travail;

— l'adoption du principe de renouvellement automatique des cartes des résidents algériens pour 5 ou 10 ans selon le titre du titulaire;

— la dynamisation du Fond d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés par la décentralisation de ses structures dont l'action sera développée dans les secteurs du logement, de la formation et de l'animation;

— la mise en place d'activités de soutien et d'accompagnement pour les immigrés intégrés dans des structures de formation — etc.

L'aide à la réinsertion

Le nouveau dispositif a été décidé par le Conseil des Ministres du 4 avril 1984 (« Actualités Migrations » 9.04.84).

Ce dispositif conçoit le retour comme un « droit ». Il est souhaité que ce retour s'effectue dans le cadre du volontariat et qu'il s'inscrive dans un projet de développement et de coopération avec les pays d'origine.

Qui est concerné ?

Tout travailleur immigré « involontairement » privé d'emploi depuis moins de six mois. Celui-ci pourra recourir à un ensemble d'aides pour retourner dans son pays d'origine.

SERVICE MILITAIRE DES DOUBLES-NATIONAUX

Un décret du 15 décembre 1983 modifie certaines dispositions du code français du Service National concernant la dispense de service des doubles-nationaux. Le bénéfice de cette dispense sera accordé sur justification au moyen d'un document officiel délivré par l'Autorité Militaire de l'autre pays et prouvant l'accomplissement du service obligatoire dans le pays de résidence ou de l'obtention d'un sursis d'incorporation pour études.

Quelle aide ?

Trois sortes d'aides:

— Une aide décidée par le dernier employeur. L'entreprise pourra verser cette aide dans le cadre d'une convention avec le Fonds National de l'Emploi prévoyant une aide à la réinsertion.

— La capitalisation des droits à l'assurance chômage. Il s'agit du versement en une seule fois d'une partie des indemnités de chômage auxquelles peut prétendre le travailleur privé d'emploi.

— Une aide de l'État qui sera calculée en fonction des frais de déménagement de l'intéressé, de la taille de sa famille et éventuellement de son projet de réinsertion professionnelle, des investissements et des formations nécessaires. Cette aide pourra être supérieure à 20 000 francs.

Il faut préciser que ces aides ne remettent pas en cause les droits habituels: paiement des préavis de licenciements, indemnités de licenciement, primes d'ancienneté, droits acquis en matière de retraite, etc.

L'ensemble de ces aides sera versé pour partie en France et pour partie dans le pays de retour.

Les bénéficiaires et leur conjoint devront restituer aux autorités françaises leurs titres de séjour.

L'Office National de l'Immigration recevra les candidatures sitôt les textes nécessaires publiés.

SERVICE NATIONAL DES ALGÉRIENS NÉS EN FRANCE

— Les jeunes « réformés » par l'Algérie sont-ils dispensés du service militaire en France ?

La réponse n'est pas automatique car d'après une décision du Conseil d'État, pour se soustraire au service en France, il est nécessaire d'accomplir un réel service à l'étranger et non simplement le fait d'avoir respecté les modalités de recrutement (ce qui est le cas des « réformes »).

LA CARTE UNIQUE DE RÉSIDENT DE 10 ANS

Cette carte devrait mettre fin à la nécessité pour la plupart des étrangers de posséder à la fois un titre de séjour et une carte de travail.

Au 31 décembre 1982, il y avait 2,3 millions de titres de séjours en cours de validité (390 000 d'un an, 880 000 de trois ans et 1 million de 10 ans). Il y avait également 1 105 000 cartes de travail (95 000 cartes A de 1 an, 110 000 cartes B de 3 ans et 900 000 cartes C de 10 ans). La carte de séjour est délivrée par la Préfecture et la carte de travail par la Direction Départementale du Travail.

La nouvelle carte de résident, titre unique de dix ans de travail et de séjour, sera accessible de plein droit aux travailleurs déjà titulaires d'un titre de séjour ou de travail de 3 ou 10 ans. Après son adoption, vers la fin de l'année 1984, et à

l'expiration de l'une de leurs cartes actuelles, les étrangers devront se présenter à un guichet unique pour obtenir le nouveau titre.

Ne sont pas concernés:

- Les étrangers membres de la Communauté Économique Européenne (450 000 personnes environ).
- Les Algériens qui reçoivent une carte de résident valable 5 ans ou 10 ans selon leur date d'entrée en France.
- Les visiteurs, les étudiants, les stagiaires ou tout étranger en séjour temporaire.

Toutefois, une carte de séjour temporaire sera délivrée aux étudiants ou aux visiteurs de plus de 3 mois de séjour. Cette carte sera essentiellement assortie d'une autorisation d'exercer une activité professionnelle salariée à titre exceptionnel.

NOUVEAU TITRE DE TRANSPORT

Le 1er mai 1984, la RATP et la SNCF lancent un nouveau titre de transport parisien: « La carte intégrale » qui est remboursée à 50% par les employeurs. Il s'agit d'un titre de transport valable 12 mois et qui donne droit à un nombre illimité de voyages en 1ère ou 2ème classe.

POSTEXPRESS

Depuis le 16 janvier 1984, tout particulier peut déposer à Paris et dans 90 localités des Hauts de Seine, Seine Saint-Denis et Val de Marne, ses plis et paquets. Le matin, ils seront acheminés par les PTT, l'après-midi dans l'une des 95 villes desservies. Le coût est de 30,35 ou 40 F pour un objet de 100 grammes maximum. La taxe est double pour des objets de 100 grammes à 5 kilogrammes. L'heure limite de dépôt au bureau de poste est 12 heures à Paris.

PRIX HÔTELIERS 1984

A compter du 1er mai 1984, les prix toutes taxes comprises et services compris de toutes les prestations peuvent être majorés sous réserve que les prix en hausse ne soient pas supérieurs à ceux licitement pratiqués à la date du 31 décembre 1982, ou à défaut, à la date antérieure la plus proche augmentés de 9,2%.

A compter du 1er octobre 1984, le taux de 9,2% est remplacé dans les mêmes conditions, par 11,6%.

LA PRESSE IMMIGRÉE

L'Assemblée Nationale Française a adopté un article de loi qui libéralise par rapport à l'ordonnance de 1944 la possibilité pour les étrangers d'investir dans les journaux français. Cette participation est limitée à 20% du capital d'une publication de langue française. Toutefois les publications destinées à des Communautés Étrangères ne sont pas soumises à cette limitation.

HAUSSE DES TARIFS S.N.C.F. GRANDES LIGNES

Les tarifs voyageurs du réseau grandes lignes de la SNCF augmenteront en moyenne de 5,5% le 1er mai prochain. Le prix ordinaire du kilomètre passera à 37,71 centimes en deuxième classe et à 56,565 centimes en première. Les prix des abonnements seront majorés de 5,5% en moyenne, celui des cartes Vermeil passera à 61 F, ceux de la carte Jeunes et du « Carré jeunes » à 125 F. Le droit de réservation de places assises sera désormais de 10 F, le droit d'enregistrement d'un bagage de 23 F et le prix de la consigne manuelle de 8 F.

BAC 84

Divers changements interviennent pour les séries A, C et D.

- Les épreuves du premier groupe: en série C, les sciences naturelles passent de l'oral à l'écrit (même coefficient: 2); le coefficient de l'oral de langue vivante passe de 2 à 3. En série D, le coefficient de l'oral de langue vivante passe de 2 à 3. Les séries littéraires sont très touchées par la réforme. Les anciennes séries A1,

A2, A3, A4, A6 et A7 sont supprimées et remplacées par les 3 séries A1 (mathématiques), A2 (3 langues) et A3 (enseignements artistiques).

- Les épreuves du 2ème groupe (épreuves orales éventuelles de rattrapage): pour toutes les séries, elles portent sur deux disciplines choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'une épreuve écrite, anticipée ou non.

- Les épreuves facultatives: communes à toutes les séries, leur choix est grand. Mais les disciplines ou langues ayant fait l'objet d'une épreuve obligatoire ne peuvent être choisies pour une épreuve facultative.

Les mentions au baccalauréat sont rétablies. L'article 17 du décret régissant cet examen précise: « *Les diplômes délivrés aux candidats admis à l'issue du premier groupe d'épreuves portent les mentions « assez bien », quand le candidat a obtenu une note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14; « bien », quand le candidat a obtenu une note moyenne au moins égale à 14 et inférieure à 16. « Très bien », quand le candidat a obtenu une note moyenne au moins égale à 16.* »

dernière minute •• dernière minute •• dernière minute •• dernière minute •• de

MISE AU POINT

Dans son article « Les immigrés: le retour est-il possible ? » (L'EXPRESS du 18-24 mai 1984), M. Christian d'EPE-NOUX fait état d'un entretien qu'il a eu avec l'équipe du magazine Nous Autres et dans lequel il nous prête des propos qui n'ont pas été tenus. La phrase: « on voudrait garder le quartier propre. Mais avec les Noirs... » n'a jamais été prononcée. Il s'agit là d'une invention du journaliste plus soucieux de trouver une « chute » à son article que de respecter les propos qu'on a pu lui tenir. Le procédé est franchement révoltant.

Nous prenons acte de la décision de la Direction de L'EXPRESS de publier notre rectificatif.

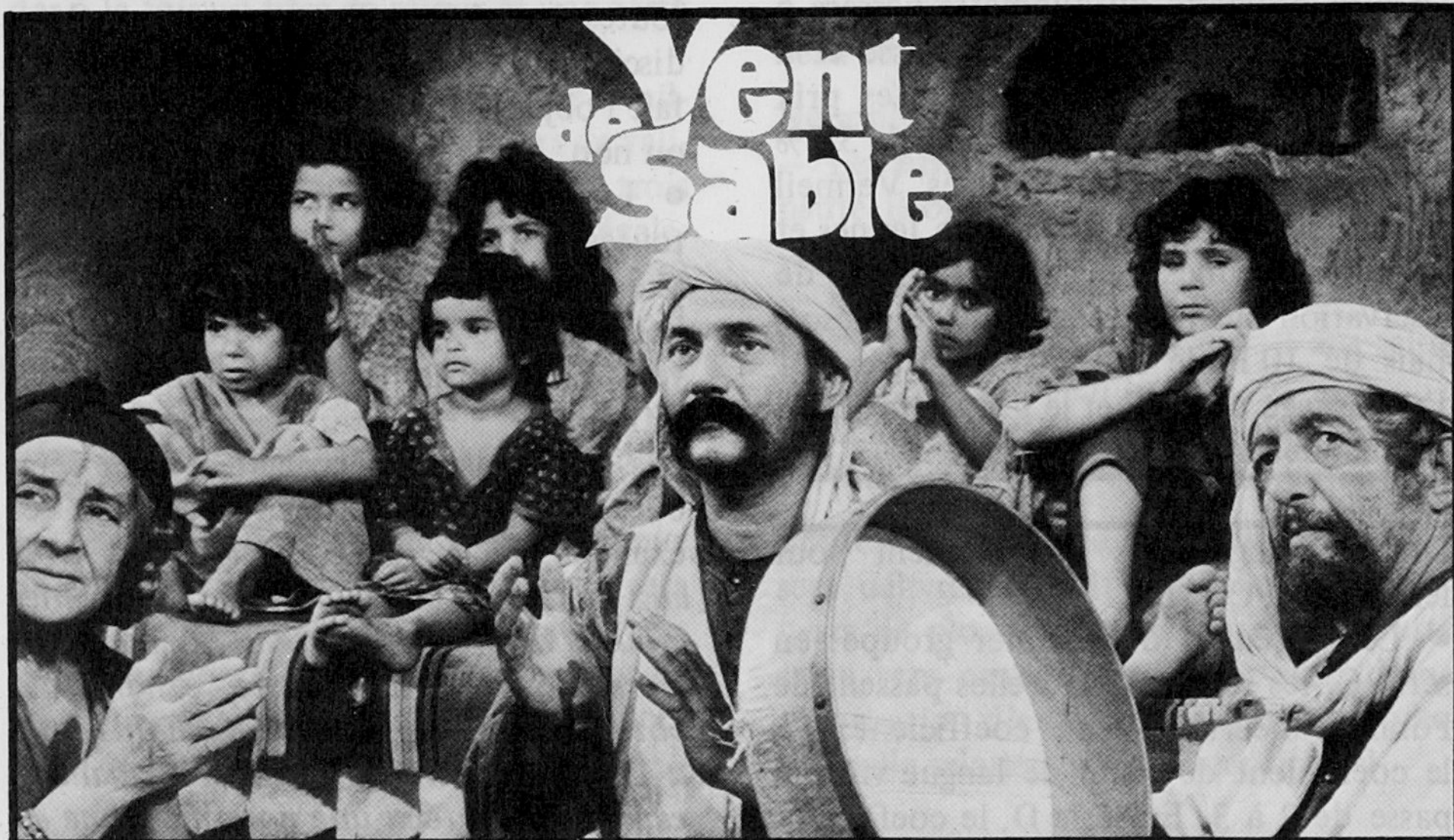
réponse de l'Express

Cher Monsieur Amrane,

Je suis profondément désolé des répercussions provoquées par notre enquête publiée dans le dernier numéro de L'Express sous le titre « Immigrés: le retour est-il possible ? ».

Je prends acte du fait que les propos rapportés par Christian d'Epenoux qui vous sont attribués à la fin de son article n'ont pas été tenus ni par vous ni par votre ami, M. Medhi.

Je suis conscient du préjudice moral et personnel qui vous est ainsi causé et L'Express publiera dans son prochain numéro un démenti qui, je l'espère, ne pourra laisser aucun doute sur la matérialité des faits.



Le rideau se lève. Le spectateur ouvre les yeux sur une mer de sable aux couleurs somptueuses. Puis, il aperçoit la palmeraie perdue dans l'extraordinaire luminosité. Il y pénètre de plain pied et découvre un monde replié sur lui-même, confit dans ses valeurs et ses interdits, cultivant la honte et l'orgueil. Les personnages traduisent cette pesanteur comme poussés par des forces obscures. Chacun s'y abandonne. Chacun se soumet aux rituels immuables.

Tout est codé, balisé. Les regards, les gestes suffisent. La parole est superflue. Chaque transgression exige réparation, parfois dans le sang. On n'existe que par le crédit des autres. La dissidence n'est permise que pour le devin-aveugle ou pour le poète-troubadour qui mourra d'ailleurs pour avoir exprimé ouvertement ses sentiments.

Mais ce monde rigide, compact, se grippe lorsque le vent de sable se lève. C'est alors que tous les mécanismes de défense élaborés par les hommes échouent. Corrosif,

le sable ravage tout sur son passage. Il s'infiltre dans tous les interstices de la communauté. Il s'entasse dans le vide des contacts humains.

Dans la tempête s'expriment l'implacable lutte pour la survie, l'attachement indéfectible à la terre ancestrale.

Certains ont relevé dans le film un excès de misérabilisme. D'autres reprochent au cinéaste d'avoir travaillé en demi-teintes. Quelques scènes, il est vrai, revêtent une coloration fantastique. Mais l'attention, le lyrisme sont renforcés à chaque plan.

Écrit sous la forme d'une tragédie, « Vent de Sable » ne se résume pas à l'illustration du problème de la femme. Il offre une multiplicité de rapports troubles et tendus. Il reflète la tension des forces qui s'affrontent. Il soulève de nombreuses questions: l'intolérance et l'autoritarisme, la misère, le poids de la religion, du fatalisme, de la superstition et des traditions figées. Un tourbillon de questions auxquelles il reste à imaginer des réponses.

BIENTÔT SUR LES ÉCRANS

« LE MOULIN DE M. FABRE »

Réalisateur: Ahmed Rachedi.

Acteurs: Jacques Dufhilo, Sid Ahmed Agoumi, Omar Gvendouz.

Thème: Au lendemain de l'Indépendance, le moulin de M. Fabre, un vieux français favorable à l'indépendance de l'Algérie, est nationalisé au cours d'une visite d'un haut dignitaire de l'État.

« LE REFUS »

Réalisateur: Mohamed Bovamari.

Thème: Film de fiction sur l'immigration.

« CHANT D'AUTOMNE »

Réalisateur: Meziane Yala.

Thème: La fille d'un colon et un jeune algérien s'aiment. En arrière-plan, les événements de 1956 lourds de conséquences pour l'un et l'autre.

« HISTOIRE D'UNE RENCONTRE »

Réalisateur: Brahim Taski.

Thème: Deux adolescents sourds-muets, de pays et de cultures différents, s'attachent l'un à l'autre.

GUIDE VIDÉO DES RESTAURANTS

Une nouveauté: le Guide Vidéo des Restaurants. Plus de 100 restaurants sont répertoriés et classés par arrondissement: le cadre, le style, les spécialités, les prix, tout cela figure dans la vidéo-cassette.

VO International, 18 avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 380 31 00.

UN CINÉ-CLUB DANS VOTRE ASSOCIATION

L'UFOLEIS (Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation par l'Image et le Son) regroupe environ 9000 ciné-clubs. Organisme technique audio-visuel, elle met à la disposition des associations plus de 500 films de long métrage, des courts métrages, des programmes pour enfants, des moyens métrages sur des sujets d'actualité. Les conditions de location sont très avantageuses. L'UFOLEIS peut aussi contribuer à la mise en place d'un ciné-club et d'une documentation, et à l'organisation de stages d'animation.

L'UFOLEIS, 12 rue de la Victoire, 75441 Paris Cédex 09. Tél. 526 12 30.

THEATRE

CINQ JOURS DE SPECTACLES A BARBÈS

« Les Ateliers TAC-TIC », association de professionnels du spectacle (théâtre, acrobatie, cinéma, arts plastiques, chant) du 18ème arrondissement, proposent cinq jours de spectacles dans la Goutte d'Or: avec des troupes de théâtre (française, maghrébine), de danse, de musique (Maghreb, Afrique, Amérique du Sud), des démonstrations d'acrobatie, des films réalisés dans la Goutte d'Or, des débats. Ce sera pour l'occasion le « 1er Mini-Festival Interculturel de la Goutte d'Or ».

Mini-Festival: car l'association, avec ses faibles moyens, souhaite par cette initiative impulser des spectacles réguliers accessibles aux populations du 18ème arrondissement.

Interculturel: car elle veut aussi affirmer la richesse énorme des cultures qui se côtoient dans nos quartiers.

Dans la Goutte d'Or : car elle pense que ce quartier est menacé de destruction, que sa population sera alors obligée d'émigrer de nouveau, cette fois vers les banlieues. Or, il semble indispensable d'affirmer l'attachement des habitants à leur quartier (qui reste encore populaire et chaleureux,

chose de plus en plus rare à Paris), ainsi que sa vitalité pour participer aux transformations malgré tout nécessaires à la Goutte d'Or.

Contact: Les Ateliers Tac-Tic, 142 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 223 42 28.

BALLET-THÉÂTRE LEMBA Association d'Expression Africaine



Depuis toujours l'Africain s'exprimait par le chant et la danse. Les joies et les peines, les malheurs et les bonheurs, défaites et victoires ainsi que la gloire, étaient célébrés dans le rythme et la musique.

C'est dans le souci de sauvegarder et de promouvoir leur héritage culturel que de jeunes Africains mirent sur pied, le 18 juin 1974 à Paris, le Ballet Théâtre « Lemba », qui signifie « *Plante sacrée* ».

Le Ballet Lemba essaie de reproduire, à travers leurs chants et danses, la vie quotidienne telle qu'elle est ressentie et vécue par les Africains, en rassemblant en plusieurs tableaux les us et coutumes de diverses tribus africaines.

Le ballet se propose non seulement de faire découvrir à l'Europe un des aspects les plus importants de la civilisation de l'Afrique verte, mais aussi de ranimer chez l'Africain déraciné et égaré la flamme de son patrimoine culturel.

La troupe présente du 12 au 16 juin 1984 au Théâtre de l'Union (14 rue de Trévis, 75009 Paris, tél. 770 90 94) : « Kizinzou » (« Afrique en vie »). La chorégraphie est de P. Mata et J.J. Zenga. La direction artistique est assurée par M. Rafa.

Contact: Ballet-Théâtre Lemba, Bât. Auvergne, 93420 Villepinte.
Tél. 860 02 37.

THÉÂTRE NOIR

Trois pièces au programme du Théâtre Noir :

- **Le Zoulou de Tchicaya**, de U-Tamsi, écrivain congolais; mise en scène : B. Jules Rosette; interprétation : La Compagnie Fragilité des Vivants. Du 1er au 27 mai.
- **Madras Medingue Ka**, ballet traditionnel antillais. Les 1er et 2 juin.
- **Les enfants de Zombi**, de G. Desportes, écrivain martiniquais; mise en scène : B. Jules Rosette. Du 5 au 29 juin.

TROIS SEMAINES DE LA CHANSON ET DE LA DANSE, DE LA MUSIQUE ET DU THÉÂTRE

Avec le concours de Maurice Bacquet, Michael Denard, Raymond Devos, Jacques Douai, Bernard Haller, Marcel Marceau, les Ballets Ethery Pagava, Ghislaine Thesmar, Cora Vaucaire. Du 14 mai au 7 juin en soirée.

Au Théâtre du Jardin pour l'Enfance et la Jeunesse, Jardin d'Acclimatation, Bois de Boulogne, Paris. Tél. 747 77 86 et 745 72 63.

CYCLE « DANSE »

Danses de Tunisie, de l'Inde, de Turquie, du Népal, d'Europe de l'Est, des Andes, d'Espagne et danses contemporaines. Du 27 avril au 9 juin, tous les soirs.

Au Centre Mandapa, 6 rue Wurtz, 75013 Paris. Tél. 589 01 60.

FOLIES BURLESQUES INTERNATIONALES

Venus de toute l'Europe, de grands artistes du rire vont se succéder sur la scène du Théâtre des Amandiers de Paris. Avec Hector Malamud, Sylvie Chenus, Mimo-

bile, Cosmocomi Compagnie, Benito Gulmacher, Perhaps et Speedy Banana. Le monde « *est fait de grimaces, de bruits, de clowneries. C'est l'univers de la farce, de l'absurde, du comique poussé jusqu'au bout de lui-même. Tout y est permis: la dérision, le sacrilège, la folie, la tendresse. Tout y est permis: sauf l'ennui* ».

Réservations et renseignements: 366 42 17.

FERDAOUS

Une voix en enfer

Ferdaous (paradis en arabe) surgit de l'obscurité, comme une sirène des profondeurs de la mer. Elle arpente la scène qui vient mourir aux pieds des spectateurs. Une scène conçue pour tisser des liens de communication avec le public.

La voix de Ferdaous est profonde, grave. Elle met son cœur et son âme à nu. Elle nous fait découvrir ses rêves, sa solitude, ses souffrances, sa dérive. Elle nous instruit sur elle-même. Mais aussi sur les autres. De l'intolérance à la cupidité, c'est l'enfer où se débat Ferdaous; un enfer où tout devient menace. Mais elle trouvera finalement la force de redevenir elle-même.

L'interprétation de la pièce éveille la sensibilité et l'émotion. Diden Oumer nous convie à un théâtre de texte. Un théâtre qui nous invite à ouvrir les yeux sur nous-mêmes.

FERDAOUS, Une voix en enfer

Auteur: Naoual Al Saadawi

Mise en scène: Diden Oumer

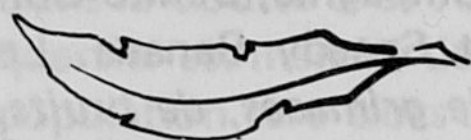
Comédiens: Laurence Wystourny, Hélène Le Layec, Paul Barret.

Au Carrefour de la Différence, 1 passage du Bureau, 75011 Paris. Tél. 372 00 15.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE

Plusieurs orchestres et de nombreux artistes au programme dont Fawzi al Aiedy. Du 12 mai au 30 juin.

Tél. renseign.: 720 23 87 ou 723 79 16.



LIVRES



LIVRES

Les chercheurs d'os, Tahar DJAOUT.

Les habitants d'un village kabyle décident de rechercher et de récupérer les dépouilles de leurs martyrs tombés au cours de la guerre de libération nationale.
Édition du Seuil, Paris, 1983.

Le Chinois vert d'Afrique, L. SEBBAR.

Un roman sur l'identité, la mémoire et le métissage.
Édition Stock, Paris, 1984.

Itinéraires et lieux communs, poésie du Maghreb, G. TOESCA.

Une anthologie de la production poétique des trois pays du Maghreb.
Édition Silex, Paris, 1984.

Passage des Miracles, N. MAHFOUZ.

Roman: la Cour des Miracles du petit peuple du Caire.
Édition Sinbad, Paris, 1984.

Le vieux de la Montagne.

La première œuvre d'un écrivain algérien né à Mostaganemen en 1947.
Édition Sinbad, Paris, 1984.

Hospitalité française, T. BEN JELLOUN.

Un livre sur le racisme, une fenêtre ouverte dans la demeure du silence, de l'indifférence et de la peur.
Édition du Seuil, Paris, 1984.

Les coquelicots de l'Oriental, Brick OUSSAÏD.

Chronique d'une famille berbère marocaine. L'itinéraire d'un jeune écrivain.
Édition Maspéro, Paris, 1984.

Le serpent à sept têtes, A. GHANEM.

Un petit paysan des Aurès, confronté aux rigueurs de la guerre d'Algérie et enfermé dans les tabous de la société.
Édition Flammarion, Paris, 1984.

Intelligence artificielle, mythe et limite, H. DREYFUS.

Jusqu'où iront les ordinateurs ? Rattraperont-ils l'homme ? Le dépasseront-ils ?
Édition Flammarion, Paris, 1984.

La fin des immigrés, F. GASPARD, Cl. SERVAN-SCHREIBER.

Ambition de ce livre: lutter contre quelques préjugés et quelques idées reçues.
Édition du Seuil, Paris, 1984.

STORES VIA

- Rideaux métalliques
- Volets roulants
- Stores en tous genres
- Corbeilles toile ou laque

21, Av. de la République
93300 AUBERVILLIERS
Amar: Tél. 821 11 73

Les 1000 villages socialistes en Algérie,
Djaffar LESBET.

A travers cette étude de la révolution agraire et des villages socialistes, un certain nombre de questions essentielles sont posées; questions qui débordent le domaine strictement agraire.

Éditions Syros en collaboration avec l'O.P.U. d'Alger, Paris, 1984.

Nous, les frères Barberousse,
J.L. BELACHEMI.

Corsaires et rois d'Alger.
Édition Fayard, Paris, 1983.

**Les jeunes d'origine étrangère:
de la marginalisation à la participation,**
M. LLAUMET.

Les jeunes confrontés aux problèmes de non-qualification et du chômage.
Édition l'Harmattan, Paris, 1984.

Le Tiers-Monde peut se nourrir,
R. LENOIR.

Les pays du Tiers-Monde peuvent se nourrir eux-mêmes s'ils prennent appui sur leur richesse culturelle et leur force de travail.
Édition Fayard, Paris, 1984.

REVUES

Répertoire mondial des travaux universitaires sur la littérature maghrébine de langue française,
J. ARNAUD et F. AMACKER.

Répertoire des travaux et recherches parus sur la littérature maghrébine.
Édition l'Harmattan, Paris, 1984.

L'immigration en France en 1982,
rapport S.O.P.E.M.I.-O.C.D.E.

Ce rapport analyse les flux migratoires, les conditions matérielles et sociales d'existence des immigrés, le retour au pays d'origine.

Diffusion: Ministère de la Solidarité Nationale, place de Fontenoy, 75700 Paris.

Bulletin mensuel des statistiques du travail, supplément N° 107, 41.

Publication des résultats de l'enquête sur la main d'œuvre étrangère effectuée en avril 1982.

En vente: Documentation Française, 29-31 quai Voltaire, 75007 Paris.

Études et documents sur le milieu migrant,

dossier du comité médico-social pour la santé des migrants.

Au sommaire: Les mutilations sexuelles féminines.

Comité médico-social pour la santé des migrants, 23 rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. 233 24 74.

Revue Santé Immigrés, N° 20, fév. 84.

Trois dossiers: formation de la jeune fille immigrée, études psycho-affectives de l'immigration, le travailleur immigré face à l'incapacité primaire de travail.

Comité médico-social pour la santé des immigrés, 53 rue Malibran, 1050 Bruxelles.

Les soldats de l'An II, J. FAIZANT.

Album-humour. Un titre détourné que Jacques Faizant emprunte à Victor Hugo pour un recueil de 150 dessins qui vont d'octobre 82 à fin septembre 83.

Édition Denoël, Paris, 1984.

Tidukla, revue culturelle de l'Association de culture berbère, change de série.

Au sommaire du N° 1 : les médias communautaires, un dossier sur les beurs et l'ordinateur, une interview de Muhend U Yehya.

La Semaine de l'Émigration, N° 81, 11 avril 1984.

Chômeurs : quels sont vos droits ? Un petit dossier sur le nouveau dispositif d'indemnisation.

La Semaine de l'Émigration, 3 rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris. Tél. 387 35 09.

Accueil, N° 104.

L'attitude des femmes maghrébines, et en particulier marocaines, face à l'accouchement traditionnel et à la stérilité.

S.S.A.E., 72 rue Regnault, 75013 Paris. Tél. 584 15 25.

Courrier de l'U.N.E.S.C.O., janvier 84.

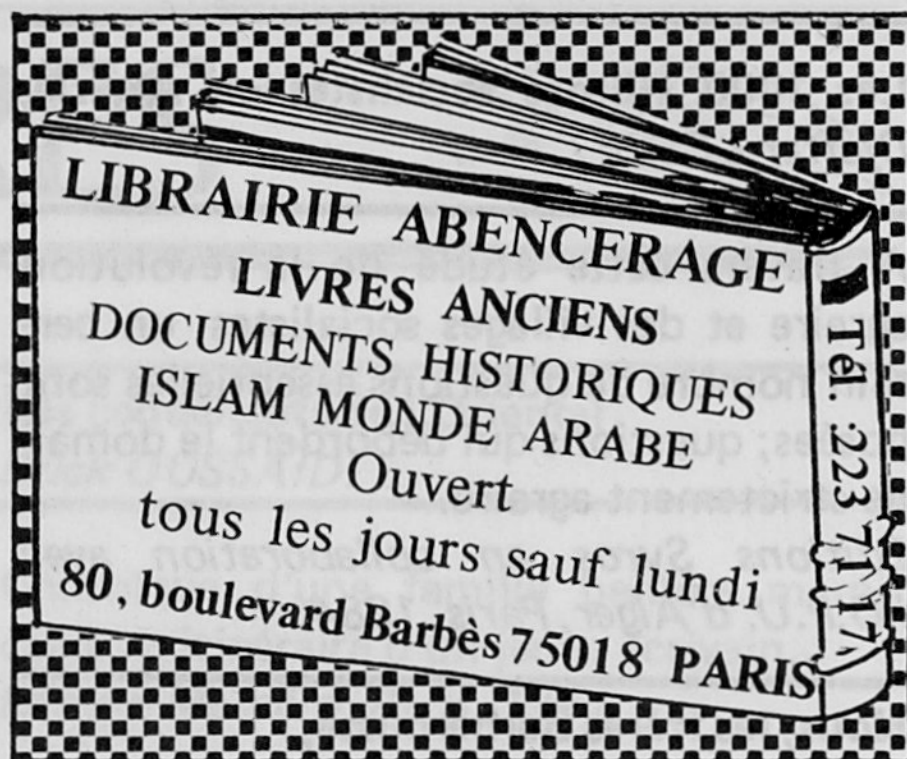
Déracinement culturel et délinquance, tel est le thème central de ce numéro.

U.N.E.S.C.O., place de Fontenoy, 75700 Paris.

Hommes et Libertés, N° 1, 1984.

Dans ce numéro, un guide du militant pour les droits de l'homme.

Ligue des Droits de l'Homme, 27 rue Jean Dolent, 75014 Paris.



Une agence photo « Sans Frontière ».

Le journal « Sans Frontière » vient de créer une agence photo. Trois objectifs sont visés : constituer une bourse aux photos, organiser des expositions, lancer des stages de perfectionnement.

Sans Frontière, 33 boulevard St Martin, 75003 Paris.

Communic' Action.

Une étude sur l'interculturalité.

C.R.D.P., 37 rue Jacob, 75270 Paris.

Cassettes Radio-France.

Radio-France publie la nouvelle édition de son catalogue : quatre cents cassettes sont recensées et classées par thèmes : musiques (Afrique, Asie, etc.), sciences sociales, littérature, apprentissage de la langue française.

Radio-France, 75786 Paris Cédex 16.

AUX ÉDITIONS DE L'ARCANTÈRE

- Possession, magie et prospérité en Algérie (essai) de Aïssa OUITIS.
- Parti-pris (poésie) de Kaouf KAÏSSI.

- Le théâtre Beur de Chérif CHIKH et Ahsène ZEHRAOUI.
- Les folles nuits d'Alger (roman) de MENGOUCHI.

Éditions Arcantère
38 rue Bezout 75014 Paris

VENTE DE LIVRES PAR CORRESPONDANCE

Pour faciliter à nos lecteurs l'acquisition de livres, « Nous Autres » a mis en place un service de vente par correspondance. Une liste type d'ouvrages sera publiée à chaque numéro. Cette liste n'est qu'un choix. Elle n'est bien sûr pas limitative. Pour obtenir les ouvrages, il suffit de renvoyer le bon de commande ci-dessous rempli, accompagné d'un chèque à l'ordre de « Nous Autres », représentant le montant des livres augmenté des frais de port.

Frais de port : 1 vol. 14,70 F ; 2 vol. 18,60 F ; 3 vol. 24,50 F ; 4 vol. 30,10 F
à partir de 5 volumes : franco (paquet poste recommandé).

LISTE DES LIVRES

Les folles nuits d'Alger (roman), Mengouchi	55 F
Les 1000 villages socialistes en Algérie, Djaffar Lesbet	89 F
Les jardins du Nord (roman), Souad Guellouz	60 F
Cristal (récit tunisien), Gilbert Naccache	60 F
Mémoires d'un combattant, Hocine Aït Ahmed	96 F
La bataille d'Alger, Yacef Saadi	59 F
Nous étions tous des terroristes, Lucien Bitterlin	69 F
Possession, magie et prophétie en Algérie, Aïssa Ouitis	97 F
Fafsut (revue culturelle berbère)	36 F
Le théâtre beur, Chérif Chikh, Ahsene Zehraoui	65 F
Izlan (ontologie des textes de Slimane Azem)	48 F
Les roses de mes saisons, Moh Cherbi	40 F
Parti-pris (suivi du Silence des absents), Raouf Raïssi	48 F
Dalil (parler, lire, écrire l'arabe), Moussa Soufi	90 F
Dictionnaire usuel français-arabe, Beyrout	110 F
Vie quotidienne des immigrés en France, Jean Anglade	75 F
La musique populaire palestinienne, Patrick Lama	50 F
Le Proche-Orient dans la guerre, revue Esprit	60 F

BON DE COMMANDE à retourner à « Nous Autres »

NOM.

Adresse

Commande

Joindre chèque bancaire à l'ordre de « Nous Autres » Total.

CCP 6 308 99 R Paris.

annonces

EMPLOI

ATELIER réalise vos maquettes (publicité, journaux, pochettes de disques, etc.). Exécution soignée. Délais rapides. Bon prix — Tél.: — Tél.: 262.00.69 (heures de bureau).

JEUNE FEMME recherche emploi de dactylo avec notion anglais. *Écrire ou téléphoner au journal qui transmettra.*

JEUNE OPÉRATEUR PROJECTIONNISTE, expérimenté, cherche travail à mi-temps. Tél. 579 89 48.

MUSICIEN PROFESSIONNEL relève vos chansons pour déclarations SACEM. Tél. 262 00 69.

SOCIÉTÉ CHERCHE VENDEURS d'espaces publicitaires pour journal : expérience souhaitée. Tél. 262 00 69.

COMMERÇANT cherche partenaire possédant un peu de capital pour créer une petite briquetterie en Algérie. *Écrire ou téléphoner au journal qui transmettra.*

OUVRIER-PEINTRE spécialisé recherche emploi. *Écrire au journal qui transmettra.*

RESTAURANT cherche cuisinier sérieux. Expérience souhaitée mais non indispensable. Tél. 208 60 58.

RENCONTRES

MUSICIENS (bassiste et batteur) cherchent guitariste et organiste expérimentés pour former groupe tous styles de musique. *Écrire ou téléphoner au journal qui transmettra.*

DIVERS

A VENDRE guitare électrique + ampli. Prix à débattre. *Écrire ou téléphoner au journal qui transmettra.*

RÉPONDEUR-ENREGISTREUR à vendre, prix 1 200 F. Bon état. Tél. 264 88 38 (soir).

POUR VOTRE MATÉRIEL SONO, un seul numéro de téléphone: 251 68 01.

POUR PASSER UNE ANNONCE

Texte

Coupon à adresser sous enveloppe timbrée et un chèque de 100 F à l'ordre de « Nous Autres » à « Nous Autres » Annonces 19 rue Polonceau 75018 PARIS Tél. 262.00.69

M. Mme Melle Prénom
N° rue Bât.
Code postal. Ville Tél.

Concerts-Variétés

CONCERTS

ITHRI AMELAL

10 juin à Presles. Fête de « Lutte Ouvrière ».

26 juin, Festival de Quartier, rue Daumesnil, 75012 Paris.

30 juin à la Mutualité.

MEDDUR

30 juin à la Mutualité.

AZENZAR

30 juin à la Mutualité.

Tournée cet été : dates à confirmer. Tél. 262 00 69.

MEKSA

30 juin à la Mutualité.

AIT MENGUELLET

19 et 26 mai à l'Olympia, 14 h 30.

Places : 55 F en location ; 65 F entrée immédiate. Contact : 581 31 09.

MAJID SOULA

Gala prévu : date et lieu à confirmer. Tél. 262 00 69.

LES ABRANIS

Tournée d'été : dates et lieux à confirmer. Tél. 262 00 69.

LE GROUPE YUGURTEN

30 juin à la Mutualité.

HOURIA IVANEN

30 juin à la Mutualité.

SLIMANE CHABI

Slimane confirme son retour : il nous livre un enregistrement tonique, percutant. Les

textes sont incisifs. L'artiste ne cède pas au conformisme ambiant. Ses chansons sont grosses d'humour. Elles sont pleines de clin d'œil et d'artifices. La musique garde ses racines berbères et ne perd rien de son authenticité. Slimane ne verse pas dans la morale. Il préfère ranimer la flamme de l'ironie et de la dérision. Pour notre plus grand plaisir.

RADIOS

RADIO BEUR

98,5 MHz - Tél. 851 98 50.

Tous les jours à partir de 18 h.

Quelques émissions :

Mercredi, 22 h / 24 h : Parloir 107. Émission en direction des prisons.

Vendredi, 18 h / 20 h : Maghreb Magazine. Émission d'informations pratiques et culturelles.

Vendredi, 20 h / 24 h : Émission en langue arabe.

Samedi, 20 h 30 / 22 h : Tafsut. Émission en berbère.

RADIO TAMAZIRT

102,70 MHz - Tél. 361 63 45.

Quelques émissions :

Lundi, 17 h : Tikti Umedyaz. Émission de poésie.

Mercredi, 15 h : Contes s Tcelhit.

Jeudi, 21 h 30 : Convergence.

Samedi, 13 h 30 : Info Magazine.

Dimanche, 16 h : Nubba n bwarrac. Les jeunes au micro.

FRÉQUENCE MONTMARTRE

98,85 MHz - Tél. 223 39 39.

Quelques émissions :

Lundi, 17 h / 18 h 30 : Métis/Age : Blacks, Beurs et Visages pâles.

Mardi, 0 h / 2 h : Asma (Ya Khouya) : le Rai, les Chioukhs, les Chebs au son de la guesha, du kallouz, et... des synthés électroniques !

DISQUES - CASSETTES

- *Éditions C.M.I.*
 - CHEIKH TAHAR, K7
 - BOUTAÏBA SAIDI, K7
 - CHEIKHA OUAROA, K7
 - KACI ABDJAOUÏ, K7
 - HAMID ABDJAOUÏ, K7
- *Éditions Numidie Music*
 - SLIMANE AZEM, K7
 - CHAB KHALED, K7
 - NOURA, K7
 - KACI, K7
 - HOUARI BENCHENET, K7
- *Éditions Azwaw*
 - HAMIDOUCHE, K7 + 45 t.
 - RAHANI, K7
- *Éditions Horizon Music*
 - FREH KHODJA, K7 + 33 t.
- *Éditions T.A.C.*
 - BEN CHENAT, K7
 - ACHER EL MOKHRIBI, K7
 - HACENE KAOUANE, K7
 - TCHIER A., K7
 - HATTAB, K7
- *Éditions Iles*
 - SLIMANE CHABI, K7
- *Éditions Hilali*
 - LAAZAZ, K7
 - SIDI AHMED MEDEHAT, K7
- *Éditions Berbères*
 - AMAR SERSOUR, K7 + 33 t.
- *Éditions Kabylie Folk*
 - LOUCIF, K7
 - AZWAW, K7
 - KAMEL, K7
- *Éditions Méditerranée*
 - DJAFFAR, K7
 - BEN LARBI, K7
 - MEDDUR, K7
 - NOURREDINE CHENOUD, K7
 - Nouveautés (voir page ci-contre)

HOURIA IVANAN

Houria IVANAN tente de donner de la musique kabyle un visage qui la représente dans sa diversité et dans ses forces les plus actives. Sensible à la musique, elle écrit des poèmes depuis l'âge de 13 ans. De nombreux thèmes s'associent dans ses morceaux musicaux: justice, liberté, tendresse, convivialité. Ce qu'elle exprime spontanément: ses préoccupations, ses motivations et sa joie de vivre. Deux titres significatifs: « Avayur », qui est une chanson traditionnelle chantée à

l'occasion des fêtes, et « Taouizetz Idou-rar », qui exprime les rêves d'une jeune fille de 15 ans. Houria réunit dans sa musique des sensibilités différentes: ses mélodies sont kabyles mais l'accompagnement est imprégné de tonalité africaine.

La chanteuse réussit ainsi le mariage entre le Maghreb et l'Afrique Noire, sans en faire une plate fusion. N'est-ce pas une façon de contribuer à sortir la musique berbère de son cadre traditionnel ?

MOULOUD AZEM



Le style est personnel et original. Les textes sont poétiques. Les chansons sont bien ciselées. Ponctués par le bendir et la derbouka, les changements de rythme abondent. Mouloud suit-il le chemin de son oncle Slimane ? A vous de le dire !

YOUCEF SAHNOUNI



Un artiste qui nous revient et qui trouve l'occasion de montrer sa pleine mesure.

OULD ALI



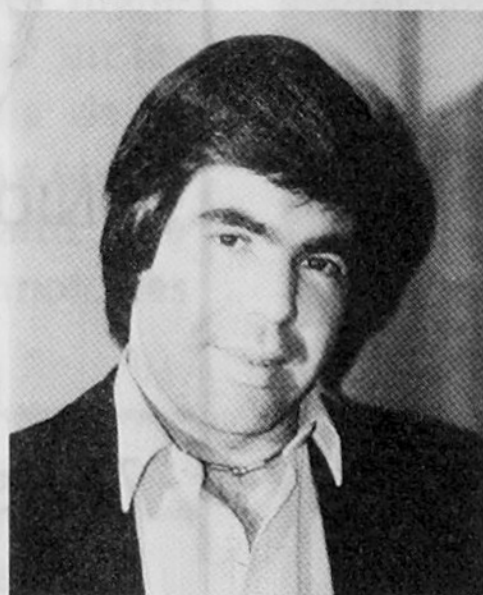
Ce nouvel enregistrement confirme le talent de cet artiste. A ne pas manquer.

AÏT RABAH



Avec un sens du rythme forgé dans les villages kabyles, Aït Rabah signe son premier enregistrement. Quel feu d'artifice ! Une grande révélation.

AHMED FLISSI



Un enregistrement qui survient inopinément et qui surprend. A découvrir absolument.

OULED ELGHORBA



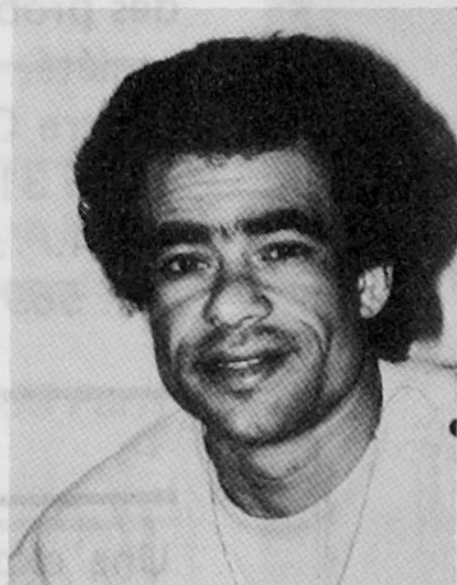
L'émergence sur la scène culturelle des jeunes issus de l'immigration est une réalité. Les modes d'expression sont multiples: le théâtre, la sculpture, la peinture, la littérature. Mais surtout la musique: le Groupe Ouled Elghorba (en français: « Enfants de l'immigration ») en est un exemple. Samir, Aziz, Abderahim, Mustapha et Saïd, bien que très jeunes, ont déjà une expérience derrière eux. Leurs chansons témoignent de leur attachement aux racines de leurs parents. Le groupe chante les problèmes de la vie quotidienne. A côté de Massel Ghiwane et de Lemcheheb, il contribue au formidable développement de la musique marocaine.

CAABAN



L'interprétation est d'une justesse irréprochable. L'instrumentation est riche: synthétiseur, flûte, guitare, batterie, derbouka et bendir. Laissez-vous séduire.

ALLAL OUJDI



Amour et poésie au rythme des violons et des percussions. A vous faire vibrer. On en entendra parler.

Conférences - Expos.

PEINTURE MOUSS

Mouss, artiste-peintre-dessinateur, est né en France d'une famille algérienne. En prison, entre quatre murs, il a découvert un talent enfoui en lui-même : la peinture. Cette peinture qui n'est autre, selon ses propres termes, « que l'évidence d'une projection d'un monde intérieur; peu importe le manque d'érudition dans le domaine technique, l'expression supplante ce conditionnement pour parler avec des vibrations qui jaillissent de la gorge, des tripes... C'est de l'instantané sous un état de choc ».

Puisque le désir de Mouss est d'être vu, des possibilités d'exposition peuvent être envisagées. Déjà l'œuvre de Mouss a été présentée dans le Nord de la France, Lille, Dunkerque. Un projet impliquant plusieurs M.J.C. est en pourparler.

Pour tout contact: écrire ou téléphoner au journal qui transmettra.



Autoportrait
MOUSS

DJAMEL



DISQUES



VENTES DE CASSETTES
DISQUES - MAGNÉTOPHONES

41, rue de l'Orillon Tél. 805 67 38
75011 Paris Métro: Belleville



UNION - RENCONTRES -
MARIAGES

MARIAGE 3000

72, rue de Mouzaïa - Paris 19^e
OUVERT TOUS LES JOURS
Satisfaction - Discrétion - Sérieux

EXPOSITION DE BADIA

« Ma peinture est assez agressive », confie Badia. Pour cette artiste, l'art est le reflet des problèmes et des contradictions de la société. En prévision: une exposition au Centre Culturel de la Wilaya d'Alger. Jusqu'au 31 mai 1984.

*F.I.A.P.: 30 rue Cabanis, 75013 Paris.
Tél. 589 89 15.*

TRÉSORS CHINOIS

Une exposition permanente d'art chinois ancien, poteries néolithiques, bronzes archaïques, statuettes funéraires, peinture chinoise contemporaine.

*Musée Cernuschi, 7 avenue Vélasquez,
75008 Paris.*

F.A.V.

Agence de voyage agréée ATAF
délivrance tous billets tarifs officiels

30, rue de Paris 95500 Gonesse
Tél. : 987 10 00

CRÉATION ET HAUTE TECHNOLOGIE

Le C.I.R.C.A. (Centre International de Recherche, de Création et d'Animation) organise la Deuxième Biennale des Métiers d'Art qui se déroulera en juillet, août et septembre 1984 à La Chartreuse de Villeneuve-Lez-Avignon. Cette manifestation permettra de s'interroger sur les différentes approches techniques de la création, c'est-à-dire aussi bien les « savoir-faire » anciens, toujours performants, que les utilisations récentes des technologies de pointe.

MACHINE-OUTIL 84

22 au 24 mai 1984 : « Machine-Outil 84 » regroupant la 13ème Biennale de la Machine-Outil, le 2ème Salon International des techniques d'assemblage, le 5ème Congrès International sur l'assemblage automatisé.

Renseignements: S.E.P.I.C., 40 rue du Colisée, 75381 Paris. Tél. 359 10 30.

MICRO-EXPO 84

22 au 26 mai 1984 : « Micro-Expo 84 », 9ème Congrès exposition micro-ordinateurs organisé par le SYBEX.

SYBEX: 4 place Félix Éboué, 75583 Paris Cédex 12. Tél. 347 30 20.

SALON INTERNATIONAL DE L'INVENTION

La deuxième semaine internationale de l'invention et des nouveaux produits se tiendra à la Porte de Versailles du 13 au

11 novembre 1984. L'exposition accueillera les innovations de tous pays.

Bilan de l'exposition « Les enfants de l'immigration » au centre Georges Pompidou : une interview de Josée CHAPELLE.

Nous Autres - Qui est venu à l'exposition ?
Josée Chapelle - Surtout les immigrés. Il y a une assez forte proportion de travailleurs immigrés qui viennent voir l'expo et ils ont l'air de se sentir assez à l'aise, ce qui est très important. Ce sont principalement des Maghrébins. Il y a 4800 visiteurs par jour.

L'aspect spectacle fonctionne bien. C'est toujours plein quel que soit le spectacle, et le public participe avec grand plaisir. Il y a des habitués et une vie à l'intérieur de l'expo très satisfaisante.

N.A. - Pourquoi l'intitulé « Les enfants de l'immigration » ?

J.C. - On a beaucoup hésité sur le titre. Nous avons pensé à un autre titre : « Les jeunes issus de l'immigration », mais c'était trop dur, trop violent. On en a trouvé un plus harmonieux mais les gens dont on parle ont entre 0 et 35 ans. C'est toute une génération.

N.A. - Vous insistez beaucoup sur l'environnement architectural.

J.C. - Nous mettons l'accent sur les rapports des jeunes avec l'espace dans lequel ils vivent. Cet espace est un biais pour approcher leur condition sociale.

N.A. - Pensez-vous continuer dans cette voie ?

J.C. - Pour l'instant on ne continue pas dans cette voie car notre travail est de changer de thème; mais un noyau de l'expo va circuler. Le Fonds d'Intervention s'occupe de faire circuler ce noyau. Son but est de susciter un travail de complément à l'expo afin qu'elle s'anime dans une dynamique locale. Il y aura des opérations en nombre restreint mais avec un nouveau travail de réflexion.

Associations

ASSOCIATION DE RECHERCHE POUR UN DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE

L'association s'attache à la mise au point d'un dictionnaire biographique qui couvrè l'histoire de l'Algérie entre 1830 et 1962. Il s'agit donc de situer les hommes qui ont marqué cette période, d'expliquer leur prise de décision et leur action, de décrire les mouvements et les intérêts qu'ils défendaient. L'association regroupe de nombreux collaborateurs: chercheurs, enseignants, témoins, etc. Elle a déjà publié deux plaquettes de notices biographiques.

Siège social de l'Association: 108 rue Saint Maur, 75011 Paris.

SERVICE AUX ASSOCIATIONS

Le Crédit Mutuel vient de mettre en place un service aux associations qui se propose de répondre gratuitement, rapidement et sans obligation d'y avoir un compte, aux problèmes d'ordre administratif, juridique, financier ou fiscal de toute association. Par ailleurs, le Crédit Mutuel a réalisé deux petites brochures: la première s'intitule « *Comment créer votre association* », la seconde « *Comment gérer votre association* ».

FRANÇAIS SANS FRONTIÈRES

L'objet de cette association est de favoriser les programmes d'échanges entre jeunes, ainsi que d'assurer l'assistance pédagogique pour l'enseignement du français aux jeunes étrangers séjournant en France.

Adresse: 106 bld Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. 634 52 25.

L'ASSOCIATION FRANCO-ARABE

L'association présente de nombreuses activités: initiation à la langue et à la culture arabes pour enfants, expression théâtrale, cours de musique arabe, expositions, création d'un club de jeux de cartes arabes et françaises. Son but est « la compréhension entre les communautés arabe et française ».

Association Franco-Arabe: MJC, rue des Prairies, 21800 Quetigny.

L'INNOVATION SOCIALE

Le Centre de Création Industrielle met à la disposition des associations, formateurs, chercheurs, réalisateurs... une équipe chargée de:

- publier des études dans la collection « Culture au quotidien »,
- participer à des réalisations audiovisuelles: films, montages de diapositives, etc.,
- participer à la réalisation de manifestations: expositions, colloques...

Centre de Création Industrielle: Centre Georges Pompidou, 75191 Paris Cédex 04. Tél. 277 12 33, poste 42 69.

LES CHANTIERS INTERNATIONAUX DE BÉNÉVOLAT

C'est une autre façon de vivre, de découvrir d'autres gens, d'autres cultures, d'autres régions et d'autres pays.

Dans ce cadre, Jeunesse Internationale Volontariat organise cet été plusieurs chantiers en France et à l'étranger.

Pour tous renseignements: écrire à M. CHALBI, B 7 104, 94603 CHOISY-LE-ROI, CÉDEX.

L'ASSOCIATION ÉTUDES ET CHANTIERS

Créée en 1962, l'Association Études et Chantiers se tient à la disposition des groupes, des collectivités locales, des associations, pour leur apporter le soutien administratif ou technique nécessaire à la réalisation de leur projet. Par les chantiers, elle propose au jeune de participer activement au développement de petites communes rurales à la création d'espaces libres dans les zones urbaines, à la protection et à la sauvegarde de l'environnement en général, à la création ou à l'équipement de locaux pour des associations ou des groupes de jeunes.

Études et Chantiers: 33 rue Campagne Première, 75014 Paris. Tél. 322 15 61.

L'A.G.E.M.O.

L'Association Gérontologique en Milieu Ouvert gère un certain nombre de services adaptés aux personnes âgées: le centre de soins « Paulette Rivrière », un appartement d'hébergement temporaire, un service d'auxiliaire de vie, un service de mise à disposition de matériel para-médical.

A.G.E.M.O.: 4 rue René-Barthélémy, 92120 Montrouge. Tél. 655 48 30 ou 655 25 35.

L'ASSOCIATION VALENTIN HAUY

Cette association pour le bien des aveugles propose un service de « Livre parlé ». La personne voulant en bénéficier doit donner ses nom prénom adresse et fournir une pièce justificative de sa cécité (copie conforme de la carte d'invalidité ou certificat médical attestant une vision inférieure à un dixième à chaque œil).

Association Valentin Haüy: 5 rue Duroc, 75007 Paris. Tél. 734 07 90, poste 306.

SÉJOUR D'ÉTÉ DANS LE JURA

Préfiguration d'une université d'été beur, l'Association de la Nouvelle Génération



☎ 352.03.31.
GARAGE MÉCANIQUE AUTO
Spécialiste diésel
Travail soigné
Délais rapides

**19 rue Achille Domart
93300 Aubervilliers**

Immigrée organise, du 6 au 27 août 1984, un séjour dans le Jura. La participation est de 700 F tout compris (adhésion, voyage, séjour, assurances, activités...).

Contact: A.N.G.I., 9 rue de la Maladrerie, 93300 Aubervilliers. Tél. 834 85 07.

TILELI



Tilelli (« Liberté ») est une nouvelle association culturelle berbère. Son but est la promotion et le développement de la langue et de la culture berbère. Elle se conçoit indépendante et autonome. Elle se veut ouverte sur le monde extérieur, réceptive à l'universalisme culturel. Elle envisage des interventions socio-éducatives: cours d'alphabétisation, de rattrapage scolaire, animation culturelle (théâtre, cinéma, musique...).

Association Tilleli: 46 rue Montorgueil, 75002 Paris. Tél. 233 80 78.

investissement privé

« ... Dans votre dernier numéro, vous avez parlé de l'investissement touristique privé. Je voudrais travailler dans la construction où j'ai une grande expérience. Est-ce que vous pourriez me dire s'il est possible de créer une entreprise dans le domaine de l'immobilier ?... »

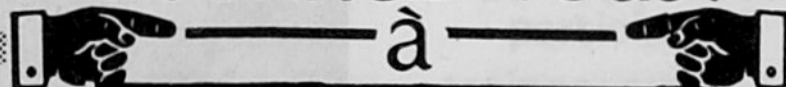
Réponse:

La loi du 17 février 1981 portant cession des biens de l'État facilite l'accès à la propriété du logement familial. Celle-ci est complétée par les décisions du 25 décembre 1983 qui autorisent, dans le cadre

de la loi sur les investissements privés, l'investissement dans le domaine de l'immobilier. Les investisseurs, d'après ces textes, peuvent construire et vendre des logements locatifs. Une dizaine de dossiers ont été soumis à l'agrément de l'O.C.I.P. (Office de Contrôle des Investissements Privés).

Le décret 73.85 (1973) permettait l'accès à la propriété par les systèmes de location-vente et de l'épargne logement. Des coopératives immobilières ont été créées en 1976 ainsi que l'O.N.L.F. (Office National du Logement Familial).

abonnez-vous !



« Nous Autres »

Retournez ce bulletin d'abonnement à :

Nous Autres, 19 rue Polonceau, 75018 PARIS.

NOM et Prénom

N° et rue

Code Postal Ville

Je désire souscrire un abonnement annuel à « Nous Autres »

Ci-joint mon chèque de 50 F

— chèque bancaire à l'ordre de « Nous Autres »

— C.C.P. 6 308 99 R PARIS

— mandat

Majoration 40 F pour l'étranger



STAGES

STAGES DE FORMATION

L'Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines (I.R.F.R.H.), fondé en 1960 par le Mouvement A.T.I.D. Quart-Monde, diffuse le calendrier 1984-1985 des stages de formation permanente destinés aux travailleurs sociaux, des sessions et séminaires sur le sous-prolétariat et des chantiers internationaux de jeunesse.

Mouvement international ATD Quart-Monde: 107 avenue du Général Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. (3) 037 11 11.

STAGES INTER-SERVICE MIGRANTS

Inter Service Migrants Région Parisienne présente dans son dépliant plusieurs stages. Les thèmes sont nombreux: culture des pays du Maghreb, scolarisation et échec des jeunes issus de l'immigration, marginalisation de l'individu en situation de déracinement...

Inter-Service Migrants: 12 rue de Guy de la Brosse, 75005 Paris. Tél. 337 62 52.

ARTISANAT ET PLANCHE A VOILE

Jeunesse Internationale Volontariat organise une série de stages:

- stages artisanaux,
- B.A.F.A.,
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur,
- stages planche à voile.

J.I.V., M. Chalbi, BP 104, 94603 Choisy-le-Roi Cédex.

INFORMATIQUE ET PHOTO

La Maison des Amandiers, 110 rue des Amandiers, 75020 Paris, propose aux adultes et aux adolescents des stages d'informatique et de photographie. Plusieurs formules sont possibles.

Renseignements: 366 42 17.

SUR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

L'Association des Professeurs de Langues Vivantes de l'Enseignement Public organise du 27 août au 3 septembre 1984, au Château de Cerisy-La-Salle, un colloque: le citoyen de demain et les langues. Plusieurs thèmes: Langues étrangères, Langues régionales, Langues d'origine des migrants, Comment encourager les langues dites mineures?, Quel est le rôle des langues dites internationales telles que le français et l'anglais?

Renseignements: Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle, 27 rue Boulainvilliers, 75016 Paris.

FORMATION D'ANIMATEURS

L'Association Études et Chantiers organise une série de stages pour l'été: stages de formation d'animateurs (B.A.F.A. et B.A.F.D.); chantiers à l'étranger pour les jeunes de plus de 18 ans. Ces activités sont ouvertes aux individuels mais aussi aux groupes déjà constitués qui voudraient inclure dans leur projet de vacances un temps de chantier.

Études et Chantiers, tél. 336 48 01 ou 707 34 98.

ACHAT — VENTE — RÉPARATION

Grande Bijouterie Barbès



Facilités de paiement

2 bis, Boulevard Barbès 75018 PARIS

Tél. : 606 69 01

métro : Barbès

(fermé Dimanche et Lundi)

OULD TOULOUSE NEDROMA

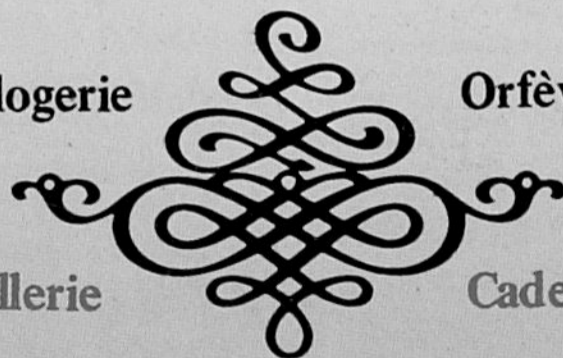
BARBÈS BIJOUX

Horlogerie

Orfèverie

Joaillerie

Cadeaux



Le spécialiste de la bijouterie algérienne

Facilités de paiement

Bons de la Semeuse acceptés

38, Boulevard Barbès 75018 PARIS

Tél. : 264 53 48

Métro : Chateau Rouge